

Le port de pêche Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Décision du ministre de Bané attendue

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil
MATANE — C'est maintenant
au tour de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
de réclamer l'intervention du mi-

nistre de l'Expansion économique ré-
gionale (MEER), M. Pierre de Bané,
pour promouvoir un dossier de dé-
veloppement économique.

Ecarté du plan de relance de la

pêche, formulé, en 1968, par des
fonctionnaires, le port de pêche de
Sainte-Thérèse-de-Gaspé a été dé-
laissé au profit des parcs industriels.
Depuis quelques mois, les pêcheurs,
les industriels de la transformation
du poisson et la Chambre de com-
merce locale font pression pour que les
gouvernements s'impliquent dans la
renovation du havre de pêche.

Le ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation, M.
Jean Garon, a reconnu le besoin de
refaire les installations portuaires.
Cependant, les infrastructures de pé-
che (la réfection du havre) relève du
domaine d'intervention fédérale.

Le ministre Pierre de Bané
nous avait dit qu'il y avait de l'argent
pour les projets créateurs d'emplois,
souligne M. Luc Plourde, porte-vo-
ix de la Chambre de commerce de la
municipalité. Un projet étoffé est
déjà présenté.

"Le ministre de Bané nous avait
dit qu'il ne s'impliquerait pas tant

que M. Garon ne l'aurait pas fait. Or,
M. Garon nous a déjà donné son ac-
cord depuis trois mois, maintenant."

Intervention demandée

Récemment, les intervenants de
la localité ont obtenu que le député
fédéral du comté de Bonaventure, M.
Cyr, prenne position dans le dossier
d'agrandissement du havre de pêche.
"Notre prochaine étape, c'est d'a-
voir un engagement du ministre de
Bané", indique M. Plourde.

Vendredi, les pêcheurs, les in-
dustriels et des membres de la Cham-
bre de commerce ont rencontré des
fonctionnaires de l'Agence Canada,
qui étaient en tournée pour visiter
les havres situés hors des parcs in-
dustriels. "Il y avait aussi des re-
présentants des Travaux publics du
Canada, remarque M. Plourde. C'est
une preuve que le gouvernement fé-
déral commence à nous prendre au
sérieux."

Plusieurs plans sont envisagés
pour la réfection du havre. "Nous
n'avons pas retenu une solution dé-
finitive. Nous n'avons donc pas d'es-
timation chiffrée des in-
vestissements requis. Nous pour-
rions creuser davantage la baie, par
exemple, ou bien allonger le quai.
L'important, c'est que toute la flotte
de Sainte-Thérèse-de-Gaspé puisse
s'y abriter."

"Nous nous opposons, ce-
pendant, explique M. Plourde, à toute
option nous enlevant notre entre-
jeop frigorifique." Le ministre
Jean Garon, de qui relève cette dé-
cision, n'a pas fait connaître la so-
lution à ce problème.

Appui populaire

M. Plourde souligne la nécessité
d'agir: "La flotte de pêche est là et elle
est appelée à se renouveler et à
grossir."

"Il y a des projets qui sont blo-

qués à cause de cette question du ha-
vre. Des industriels de la trans-
formation de la pêche seraient in-
téressés à venir s'installer ici. Des
projets de construction de bateaux
sont aussi bloqués. Par exemple, un
bateau de plus de 100 pieds, pour la
pêche dans le golfe Saint-Laurent, se-
rait construit si cette question de ré-
novation se règle."

Pour accélérer l'implication des
gouvernements, une pétition circule
présentement parmi les citoyens de
Sainte-Thérèse, mais aussi parmi
ceux de l'Anse-au-Beaufils et de Cap-
d'Espoir, dont les pêcheurs viennent
aussi s'abriter à Sainte-Thérèse-de-
Gaspé.

M. Plourde croit que les gens si-
gnifieront sans hésitation la pétition.
Pour les trois municipalités, les ac-
tivités de la pêche représentent 75
pour 100 des activités rémunérées.
"A Sainte-Thérèse-de-Gaspé, ter-
mine M. Plourde, il n'y a aucune in-
dustrie, si ce ne sont les trois en-
treprises de pêche."

en bref

Injonction

MALOTENAM — Le Conseil
de bande, après vérification au-
près des autorités compétentes et
après une consultation auprès de
la population, a décidé de rouvrir
l'école Tsheshetu dont l'accès est
bloqué par un groupe de parents
d'élèves mécontents de la qualité
de l'enseignement dispensé à
leurs enfants. Le Conseil de bande
a signifié des mises en demeure
aux groupes de parents concernés
puis s'est vu dans l'obligation de
procéder par injonction pour ob-
tenir la réouverture de l'école.

Embellissement et rénovation

ETANG-DU-NORD — Le mi-
nistre du Travail, M. Pierre-Marc
Johnson, vient d'autoriser le ver-
sement d'une subvention de
\$30,820 à la municipalité de l'E-
tang-du-Nord, aux îles de la Ma-
deleine. Huit personnes, dont sept
bénéficiaires de l'aide sociale, ac-
compliront des travaux d'em-
bellissement et de rénovation sur
les terrains municipaux. Ces tra-
vaux s'effectueront sous la res-
ponsabilité de M. Elphège Le-
blanc.

Service des loisirs

SAINT-THARCISIUS — Une
subvention de \$20,085 a été ac-
corder à la municipalité de Saint-
Tharcisius, dans le comté de Ma-
tapédia, pour l'aménagement des
terrains municipaux et l'amé-
lioration du service des loisirs.
Une équipe de cinq personnes,
dont quatre bénéficiaires de l'aide
sociale, procédera à l'exécution
des travaux.

Aménagement paysager

TADOUSSAC — Dans le ca-
dre du programme d'aide au tra-

vail, le ministre du Travail, M.
Pierre-Marc Johnson, a consenti
une subvention de \$30,740 à la
municipalité de Tadoussac pour
effectuer de l'aménagement pay-
sager sur les terrains municipaux.
Six personnes, dont cinq bé-
néficiaires de l'aide sociale, s'oc-
cuperont de réaliser ces travaux
sur une période de 20 semaines.



65e anniversaire de mariage

M. et Mme Noël Chamberland
(Adelia Bard), âgés res-
pectivement de 85 et 83 ans, de
Rivière-Ouelle, ont célébré ces
jours derniers dans l'intimité fa-
miliale leur 65e anniversaire de
mariage. De cette union re-
montant au 10 août 1915 à Saint-
Pacôme, le vénérable couple ré-
sidant toujours à la maison pa-
ternelle a donné naissance à
neuf enfants, dont sept sont tou-
jours vivants. Leur descendance
directe compte 28 petits-enfants
et 27 arrière-petits-enfants. Pen-
dant sa vie active, M. Cham-
berland a été agriculteur, puis
employé de chemin de fer.

Un succès pour la carte "Spécial théâtre"

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP

— S'il n'existe pas de
formule miracle pour la
mise en marché d'une
saison théâtrale, on a
expérimenté l'année
dernière à Rivière-du-
Loup un moyen de dé-
pannage qui s'est ré-
vélé presque magique
et qui a été relancé ces
jours derniers de façon
plus dynamique en-
core: la carte "Spécial
théâtre".

L'opération or-
ganisée par un comité
de théâtre de 18 mem-
bres, a permis au SO-
LEIL la publiciste Mme
Thérèse Lagacé, visera
cette année à atteindre
600 spectateurs, par le
moyen d'une carte au
prix de \$25, qui per-
mettra d'assister à qua-
tre pièces de théâtre et
d'obtenir une réduction
substantielle sur l'achat
du billet d'une cin-

quième représentation.

C'est cette économie
à réaliser, devant s'é-
lever à 22 pour 100 du
coût des cinq repré-
sentations prévues pour
la nouvelle saison
théâtrale de Rivière-du-
Loup, qui servira de
point d'appui à une
campagne soutenue de
vente des cartes d'abon-
nement.

L'année dernière,
alors que la vie théâ-
trale semblait menacée
à Rivière-du-Loup, cet-
te initiative d'une carte
"Spécial théâtre" per-
mettant l'accès à deux
pièces seulement, avait
attiré quelque 800 spec-
tateurs. "Ce qui venait
clairement confirmer la
nécessité du théâtre
dans notre ville", en
ont conclu plusieurs
promoteurs.

C'était donc une for-
mule à continuer. Le
Groupe Théâtre de Ri-

vière-du-Loup en a pris
la décision, après étude
et améliorations.

Nouvelle carte

Au lancement de la
nouvelle carte "Spécial
théâtre", Mme Lagacé
en a précisé le mode de
distribution, pour la
prochaine saison.

On procédera natu-
rellement par l'ap-
proche des clubs so-
ciaux, qui seront par-
ticulièrement informés
de la démarche en-
treprise.

Puis ce sera un vaste
remue-ménage. Une
équipe de col-
laborateurs bénévoles
visiteront un à un les
commerces, maisons
d'affaires et ins-
titutions, à qui on sol-
licitera des comman-
dites: l'achat d'une ou
de plusieurs cartes
"Spécial théâtre", qui

seront destinées à ser-
vir de récompense ou
de moyen de promotion
à l'endroit des em-
ployés.

On s'adressera éga-
lement à la population
en général. Une se-
conde équipe bénévole
sera notamment chargée
de dresser une liste de
tous les citoyens de
Rivière-du-Loup "sus-
ceptible d'être trans-
formés en spectateurs".
A chacune de ces per-
sonnes on offrira per-
sonnellement la vente
d'une carte de théâtre.

Objectifs

Et le but d'une telle
initiative, a-t-on pré-
cisé, c'est d'abord d'of-
frir à la population lo-
cale de l'excellence en
dramaturgie. C'est aus-
si de permettre au plus
grand nombre de ci-
toyens de Rivière-du-

Loup, d'avoir accès à
cette activité culturelle.
C'est aussi d'assurer
aux troupes de théâtre
une assistance décente,
ou tout au moins in-
dispensable au main-
tien du dynamisme des
comédiens. C'est enfin
susciter une action
concertée d'éveil et
d'appréciation au mi-
lieu du théâtre, chez
des spectateurs mis en
situation d'en avoir en-
tendu suffisamment
parler et de se former
un esprit critique.

Le programme
de la saison
C'est en fonction de
ces objectifs qu'a été
conçue et préparée la
programmation de la
prochaine saison théâ-
trale. La réflexion a
guidé un choix visant à
offrir à la population
un théâtre profes-
sionnel de grande
qualité, tant au niveau
du jeu que de l'écriture
et de la structure dra-
matique.

"Volontairement, ont
signalé les porte-parole
du comité, nous avons
renoncé au théâtre de
création collective, ain-
si qu'au théâtre d'im-
provisation et aux piè-
ces dont les éléments
littéraires ou visuels
constituent un théâtre
dit de "petite chapelle",
ou un théâtre exigeant
des budgets olym-
piques."

Les présentations re-
tenues s'en tiendront
donc aux deux notions
de divertissement et de
réflexion. Il s'agira de
deux comédies et de
deux tragédies: Gin
Game et Le voyage de
monsieur Perrichon,
ainsi que Le mal à l'a-
me et Le bateau pour
Lipapa.

Directeurs des centres d'accueil en congrès

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP

— Sous le thème "Le
temps d'une réflexion",
quelque 150 membres
des conseils d'ad-
ministration et di-

recteurs de services des
centres d'accueil des
comtés de L'Islet, Ka-
mouraska, Rivière-du-
Loup et Temiscouata
participeront à un pre-
mier congrès régional
de vendredi à di-
manche, au motel Uni-
versel, de Rivière-du-
Loup.

Le président du
conseil régional, M. Lu-
cien Pelletier, pré-
sident-directeur gé-
néral de la Villa Saint-
Pascal, a précisé que
plusieurs personnalités
du secteur des Affaires
sociales, à titre de
conférenciers ou de pa-
nelistes, alimenteront
les échanges de cette
fin de semaine.

Il a particulièrement
souligné la venue du di-
recteur général du
CRSSS-03, M. Jean-
Yves Légaré, qui pro-
noncera la causerie
d'ouverture, du di-
recteur général du Cen-
tre des services sociaux
de Québec, M. Jean
Rousseau, qui s'ad-
dressera aux partici-
pants dimanche ma-
tin, du directeur gé-
néral de l'Association
des centres d'accueil,
M. Pierre Cloutier, qui
livrera le message du
banquet de clôture.

De son côté, le pré-
sident du congrès ré-
gional, M. J. Emile
Emond, directeur gé-
néral du centre d'ac-
cueil Thérèse-Martin,
de Rivière-Ouelle, a in-
diqué les principaux su-
jets dont traiteront les
participants, au cours
d'ateliers de travail te-

nus samedi, à compter
de 9h30.

Un premier groupe
s'interrogera sur les rô-
les, les fonctions, les de-
voirs et les pouvoirs du
conseil d'ad-
ministration et du di-
recteur général, tandis
qu'un deuxième re-
cherchera les par-
tenaires des centres
d'accueil et les re-
lations à entretenir
avec les autres or-
ganismes des Affaires
sociales et du mi-
nistère, qu'un troi-
sième se préoccupera
de la qualité de vie du
milieu, tenant compte
des difficultés à y pro-
mouvoir, et que le der-
nier s'attardera à une
réflexion sur l'as-
sociation et le conseil
régional.

Tourville

Les enfants perdus sont sains et saufs

par Tom FRECHETTE

Après avoir passé plus de 18 heu-
res en forêt, sous la pluie, les deux
jeunes enfants de Tourville, qui
étaient portés disparus, ont été re-
trouvés sains et saufs aux limites de
leur village natal sur le côté nord,
dans le rang de la Station.

C'est en se guidant sur la tra-
jectoire d'un hélicoptère que Sté-
phane Chassé, le fils de Lucien,
et Robin Lord, le fils d'Alain, tous deux
âgés de 6 ans, ont pu repérer un che-
min de bois.

Un peu plus tard ils étaient re-
cueillis par une personne qui
commençait les recherches. A un cer-
tain moment le chercheur aperçut au
bord du bois deux petites calottes, ce
qui lui permit de se rendre auprès
des deux enfants qui se tenaient ca-
chés à une cinquantaine de pieds
plus loin.

Quoique transis par le froid,
trempés et affamés, les enfants
étaient apeurés par le branle-bas des
chercheurs et ils n'osaient pas se fai-
re voir, selon la version d'un agent
de la SQ du poste de Saint-Pamphile.

A leur retour de l'école, mardi
vers 16h, les deux copains qui sont
voisins décidèrent d'aller faire une
excursion dans le bois près du village
pour étendre des collets. Comme ils
n'étaient pas de retour en début de
soirée, l'alerte de leur disparition fut
donnée et les recherches commen-
cèrent.

A cause de l'obscurité, les fouil-

les furent abandonnées. Toutefois,
elles furent reprises hier matin avec
la participation de plus de 140 che-
rcheurs, d'un chien et d'un hé-
licoptère.

Vers 11h, hier, les enfants
étaient de retour dans leurs familles.
Par mesure de prudence, ils furent
soumis à l'examen d'un médecin,
mais il appert que les jeunes ne por-
taient aucune blessure et ne souf-
fraient d'aucune incommodité phy-
sique.

en bref

Prêt pour la campagne

RIMOUSKI — L'organisation
libérale du comté de Rimouski est
fin prête pour se lancer en cam-
pagne électorale. C'est ce qu'a
soutenu le porte-parole de l'or-
ganisation, Me Gaston Desrosiers.
Celui-ci a indiqué que la date de la
convention pour le choix d'un
candidat libéral serait fixée aus-
sitôt que sera annoncé le jour du
scrutin. Plusieurs noms courent
sur les lèvres pour l'investiture,
même celui de Robert Bourassa à
un certain moment, mais la ru-
meur s'est vite éteinte. Me Des-
rosiers a par ailleurs souligné que
le fonds électoral de l'or-
ganisation était complet.

CAGNOTTE ALIMENTATION

80

A GAGNER:

25 PRIX DE \$80 D'ALIMENTATION

AVEC EN PLUS

1 GROS LOT DE \$800 EN ARGENT

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU CONCOURS

- 1) À compter du 1er octobre les animateurs de CHRC donneront en ordres, chaque jour (hors du vendredi), le montant qu'ils déposent dans la cagnotte, en s'identifiant. Cette cagnotte totalisera \$80 et se fera en 5 dépôts de montants variés. Ces dépôts seront mentionnés en ordres entre 9:30 et 15:30 hres.
- 2) Les auditeurs seront invités à nous écrire afin d'identifier les noms des animateurs et les dépôts effectués au cours de la journée. Ceux-ci pourront également participer au concours à l'aide d'un coupon de participation qui sera publié avec les règlements dans le journal LE SOLEIL.
- 3) Du lundi au vendredi, à compter du 6 octobre 80, entre 13:00 et 14:00 hres, nous ferons le tirage du hasard, parmi tous les coupons reçus, du nom d'une personne qui aura identifié correctement les noms des animateurs et les montants des cinq (5) dépôts d'une même journée. De plus, cette personne, pour mériter son prix, devra entrer en communication avec nous au numéro de téléphone mentionné en ordres et ce, dans l'heure suivant la mention de son nom à CHRC 80. Le gagnant méritera le montant accumulé en alimentations dans la cagnotte alimentation 80. Si le prix de vain ne peut être gagné, il s'ajoutera le lendemain à un autre \$80 d'alimentation.
- 4) Ces tirages se poursuivront du lundi au vendredi jusqu'au 7/11/80. Le 7/11/80, à 13:50 hres, parmi tous les coupons accumulés, nous ferons le tirage d'un montant de \$800 en argent (quelque vendredi s'ajoutera le montant déjà accumulé dans la cagnotte, s'il y a lieu).
- 5) Une lettre-compte sera expédiée au gagnant et au marchand choisi par le gagnant. Le chèque sera adressé à la cagnotte et fait à l'ordre de la cagnotte et du marchand désigné par elle.

- Le concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec.
- Les bons de participation doivent parvenir à: Cagnotte alimentation 80, Case postale 8080, Québec, G1K 7W1.
- Un prix doit être accepté comme tel et ne pourra être échangé contre une somme d'argent.
- Les chances de gagner varient selon le nombre de participants.
- Les prix seront expédiés par la poste dans les plus brefs délais possible aux gagnants à leur domicile personnel qu'ils auront déclaré comme tel.
- Une personne qui méritait un prix doit consentir, si requis, à ce que son nom soit utilisé à des fins publicitaires relatives à ce concours.
- Les employés des Entreprises Télé-Capitale Ltée, Division CHRC et leur famille immédiate ne sont pas admissibles au concours.
- Un tirage quant à la conduite et à l'attribution d'un prix de ce concours peut être soumis à la Régie des loteries et du jeu du Québec.
- Les droits régaliés de ce concours en vertu de la loi sur les loteries de la cagnotte et les tirages publicitaires sont à payer.

■ ■ ■ POSTEZ CE COUPON A: ■ ■ ■

CAGNOTTE ALIMENTATION 80
C.P. 8080, Québec, G1K 7W1

NOMS DES ANNONCEURS	MONTANT DÉPOSÉ
1. _____	_____
2. _____	_____
3. _____	_____
4. _____	_____
5. _____	_____

Entendu le _____ à CHRC _____

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ TEL. _____

Une autre promotion **CHRC 80**

Jazz

MIKE TAYLOR
pianiste

FRANK LEWIS
saxophoniste

BUDDY GEORGE
congo et flûte
du mar. au dim.
à compter de 20h30
entrée libre

UNE TRÈS BONNE BOÎTE DE
JAZZ PLACE ROYALE À QUÉBEC

bar le Jazzé
Tél.: 694-1264
19 rue St-Pierre, Qué.

Le RAMADA INN
vous donne le
Vertige

Le Vertige est le nou-
veau restaurant du
Ramada Inn de Saint-
Foy.

A moins que ce ne soit
un restaurant-bar. Peu
importe. Que vous re-
cherchiez l'un ou l'autre,
vous y trouverez sûre-
ment pour votre compte
si vous appréciez les res-
pas mûrs. "Petite factu-
re" et les p'tits vertiges
des rencontres de fins
de journée.

Du jeudi au samedi
de 21h à 2h a.m.

**GERMANO
ROCHA**
chansonnier

RAMADA INN

1200, Lavigne
Sainte-Foy
(angle boul. Laurier)
G1W 3W5
Rez-de-chaussée

le vertige
Ouvert de 11h à 02h

Le CLSC de Matane veut un centre de jour

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Le Centre local des services communautaires (CLSC) de Matane espère recevoir une reconnaissance officielle du ministère des Affaires sociales (MAS) pour abriter dans ses murs un centre de jour.

Une telle reconnaissance serait une première puisque les centres de jour sont toujours situés dans les centres d'accueil pour personnes âgées, lorsqu'ils s'en trouvent un sur un territoire donné.

Au Québec, les centres de jour sont des services destinés aux personnes âgées demeurant à domicile, mais dont les besoins doivent être pris en charge par des personnes auxiliaires. En ce moment, le CLSC-Matane abrite un service similaire, qu'il a aidé à mettre sur pied, soit le Centre régional pour personnes âgées.

Ayant déjà un personnel bénévole, on y sert des repas et il pourrait devenir un centre de jour pour peu que des services thérapeutiques, par exemple, s'y greffent. Cependant, le centre d'accueil pour per-

sonnes âgées de Matane fait obstacle, réclamant pour lui de recevoir le centre de jour.

Par tradition, explique le directeur général du CLSC-Matane, M. Michel Asselin, la gestion des centres de jour est donnée aux centres d'accueil. Mais, il ne s'agit pas là d'une règle immuable, comme le précise une directive du MAS qui laisse entrevoir des exceptions pour les groupes faisant preuve de disponibilité et de dynamisme.

Débat politique?

C'est le ministère des Affaires

sociales qui décidera de la localisation du centre de jour de Matane. Le centre d'accueil, appuyé par le Conseil régional des services sociaux et de santé, avait reçu une réponse positive à sa demande d'héberger le centre de jour.

Or, le CLSC-Matane, comptant sur le fait qu'un projet pour un tel centre est en voie de se réaliser rapidement chez lui, n'abandonne pas l'idée que le ministère des Affaires sociales renverse sa décision et leur accorde de recevoir un tel centre.

Le CLSC ne serait pas déçu: le 4 septembre, Mme Lorraine Godard, une personne du cabinet du ministre Lazure, affirme au directeur général Asselin que le ministre est à la veille

de rendre une décision en leur faveur. Le 8 septembre, Mme Godard précise qu'une telle décision du ministre leur sera confirmée par lettre incessamment.

Seule ombre au tableau: la lettre n'est toujours pas arrivée au CLSC. "Depuis trois semaines, explique M. Asselin, les fonctionnaires nous disent que le ministre n'est pas là pour signer la lettre".

Le CLSC demeure confiant de recevoir l'accord du ministre, comptant sur le fait que le centre d'accueil a changé d'attitude à quelques reprises sur le dossier: au début, en 1978, le centre d'accueil a appuyé l'initiative du CLSC, pour ensuite se retirer et demander pour lui ce projet de centre de jour.

M. Asselin souligne que le Centre régional pour personnes âgées, actuellement à pied d'œuvre dans la communauté matanaise, dessert une clientèle s'apparentant à celle d'un centre de jour.

"C'est pour une clientèle en perte d'autonomie surtout, laisse-t-il entendre. Nous continuerions à mettre l'accent sur les personnes âgées moins autonomes, mais en visant une certaine mixité, à ce niveau."

M. Asselin laisse entendre qu'il ne s'agit pas d'entrer en concurrence avec les centres d'accueil, mais que le CLSC-Matane a déjà un projet en marche: "Ici, nous avons des aides bénévoles, des locaux et des infrastructures déjà disponibles".

en bref

Négociations chez Provigain

SEPT-ÎLES — La chaîne Provigain négocie actuellement le renouvellement de la convention collective de travail des employés de 16 magasins, dont 6 sur la Côte-Nord. Soit ceux de Baie-Comeau-Hauterive, Port-Cartier et Sept-Îles. Cela touche 225 personnes affiliées au Syndicat du commerce CSN. La convention de travail est expirée depuis le 30 juin et le droit de grève acquis depuis lundi. Les cinq premières séances de négociations portaient sur les clauses normatives et, au dire de la partie syndicale, se sont bien déroulées. Le normatif est presque entièrement négocié, à l'exception de la question du travail à temps partiel. Prochaine rencontre en milieu de semaine.

Radio-Québec

RIMOUSKI — Le député de

Rimouski à l'Assemblée nationale,

M. Alain Marcoux, vient de faire connaître les noms des membres du comité régional de Radio-Québec pour la région de l'Est du Québec. M. Donald Leblanc, de New Richmond, M. Pierre Provost, de Rivière-Paspebiac, Mme Lise Thériault, de Rivière-du-Loup, ont été nommés pour représenter les organismes socio-économiques, populaires et culturels. D'autre part, Mme Laura Chouinard, de Saint-Alexis-de-Matapé, et M. Raymond Hivon, de Rivière-du-Loup, représenteront les institutions d'enseignement au sein du comité régional.

Entente sur l'indexation

SEPT-ÎLES — La centaine de cois-bleus à l'emploi de la ville de Sept-Îles et syndiqués à la CSN ont finalement obtenu gain de cause: la clause d'indexation au

coté de la vie sera intégrée à leur échelle de salaire le 30 septembre 1981. On se rappellera qu'il y avait litige sur ce point. La partie patronale ne le souhaitait pas et la partie syndicale l'exigeait. C'est le gérant de la ville, M. Roger Boudreau, qui l'a confirmé au SOLEIL, mardi, en ajoutant qu'il restait à finaliser les textes. La signature des documents pourrait se faire dès lundi prochain.

Développer les loisirs

VAL-BRILLANT — Grâce à une subvention de \$33,180 accordée par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, une équipe de sept personnes, dont six bénéficiaires de l'aide sociale, développera et aménagera les loisirs municipaux à Val-Brillant, dans le comté de Matapé. Ces travaux seront exécutés sur une période de 20 semaines.

Le programme de santé dentaire des écoliers du primaire est un succès

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Le programme de santé dentaire du Centre local des services communautaires (CLSC) de Matane donne des résultats très encourageants.

S'adressant à la clientèle scolaire des écoles primaires du territoire du CLSC de Matane, le programme a amené une diminution de 83 pour

100 du nombre de dents permanentes cariées. Chez les élèves de ces institutions, le nombre de dents absentes a également diminué de 20 pour 100.

Fort de ces résultats, le CLSC entend conserver le même cap. Par exemple, le CLSC tentera de produire le plus possible de séances d'hygiène dentaire, les simples examens dentaires étant souvent in-

suffisants pour décider d'une visite chez le dentiste.

Le centre poursuivra son travail de prévention, qui en est souvent un d'information, plusieurs parents ignorant que les soins dentaires sont gratuits pour les enfants de 15 ans et moins.

Le CLSC a articulé deux plans pour continuer son travail, selon qu'une ou deux hygiénistes dentaires seront à l'emploi du centre. Une directive du ministère des Affaires sociales (MAS), émise en septembre, a créé huit nouveaux postes d'hygiénistes dentaires dans l'Est du Québec: le CLSC de Matane espère en accueillir un, si un candidat est disponible, bien entendu.

Cet ajout de personnel n'est pas superflu. Le bilan du programme de santé dentaire établit une comparaison avec le territoire de la Commission scolaire La Neigette, de Rimouski. Les enfants des écoles primaires de Matane comptent 57 pour 100 de moins de dents cariées que les élèves de Rimouski.

Le programme de Rimouski est différent, explique en substance M. Jacques Thibault, dentiste responsable de santé dentaire au CLSC de Matane. Mais, surtout, poursuit-il, Rimouski a été quelque temps sans les services d'un hygiéniste dentaire.

Saint-André organise son premier Festival de l'anguille

par Réal LABERGE

SAINT-ANDRÉ DE KAMOURASKA — Ce sera le temps de déguster de l'anguille, ce poisson qui fait les délices des Européens! Et cela, sur la plage même où ce poisson est capturé, ou sous la grande tente communautaire du village qui compte le plus grand nombre de pêcheurs à l'anguille: Saint-André de Kamouraska, à dix milles à l'ouest de Rivière-du-Loup.

Car ce sera fête, du 8 au 13 octobre, à Saint-André, où se déroulera le premier Festival de l'anguille, un événement qu'on destine à occuper une place de première importance comme attrait touristique régional.

Outre les activités reliées à la prise et à la dégustation de l'anguille, à la place du Festival, le programme des festivités prévoit différentes manifestations sociales, culturelles et récréatives, notamment une exposition industrielle, des kiosques de souvenirs et une expo-vente artisanale, à la salle de l'école centrale de Saint-André.

Tenu sous la présidence d'honneur de M. C. E. Dionne, ex-député fédéral de Kamouraska-Témiscouata, le Festival de l'anguille sera présidé par M. Emilien Morel.

Il comportera notamment la nomination d'une reine du Festival de l'anguille, titre que convoitent neuf aspirantes, soit Rita Laforest de Saint-André, Guylaine Dionne de Saint-Bruno, Louise Dionne de Saint-Pascal, Chantal Tanguay de Saint-Germain, Johanne Ouellet de Sainte-Hélène, Johanne Courcy de Saint-Pacôme, France Alexandre de Kamouraska, Danielle Bernier de Saint-Alexandre et Sylvie Saint-Pierre de Saint-Eleuthère. Mme Ghislaine Ouellet sera dame de compagnie.

Programme

Les festivités débuteront officiellement jeudi soir, le 9 octobre, par la présentation de ces candidates, lors d'une soirée québécoise de l'anguille, avec vin et anguille fumée.

La soirée de vendredi, 10 octobre, sera animée par Véronique Béliveau et le duo Breton Cyr. Le sa-

medi, 11 octobre, sera une journée consacrée aux enfants, avec surprises, course à l'anguille, souper à l'anguille et tour de chant de Sylvie Jasmin et Cassonade.

Journée de retrouvailles, dimanche le 12 octobre débutera par une messe sous la grande tente, le dîner des anciens citoyens avec divers concours, le souper des retrouvailles et le couronnement de la reine.

Pour lundi, le 13 octobre, fête de l'Action de Grâce, ce sera la Journée du pêcheur, avec concours variés et danse continuelle à la place du Festival.

Des recettes

Dans l'attente d'un accueil chaleureux, le premier Festival de l'anguille de Saint-André tient à éveiller la gourmandise de ses futurs participants en leur présentant des plats traditionnels à l'anguille: la soupe du Kamouraska et la Bourolle. En voici les recettes.

La soupe du Kamouraska

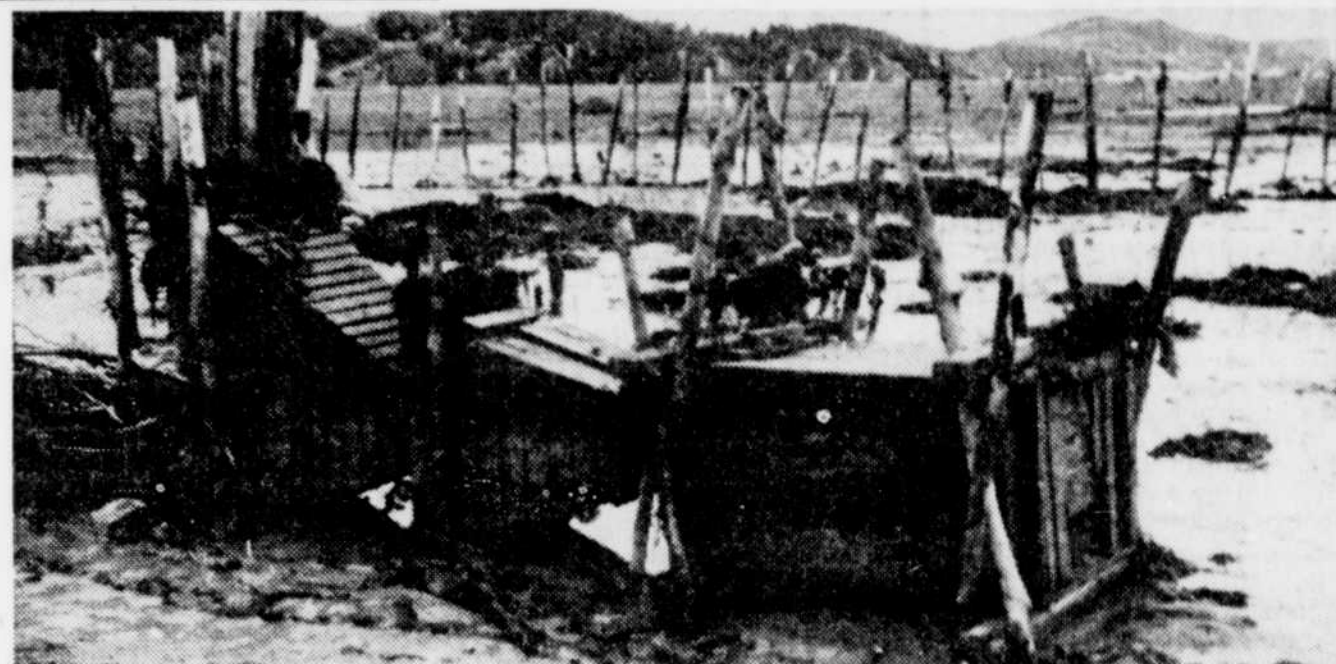
4 tranches de bacon émietté
1 tasse de carottes
1 tasse de navet
1 tasse de poireaux
2 tasses de pommes de terre
1 tasse d'oignon

Faire bouillir l'anguille (5 minutes) et jeter l'eau. Mettre le tout dans une casserole, ajouter 4 tasses de lait, sel, poivre, sel de céleri et laisser réduire un peu, puis passer au mélangeur et servir.

La Bourolle

Chapelure
4 livres d'anguille
2 feuilles de laurier
2 tranches de citron
5 cuil. à thé de fines herbes
2 tasses de vin blanc

Blanchir l'anguille et jeter l'eau. Faire tremper le poisson dans le vin blanc pendant 12 heures. Enrober de chapelure et frire en grande friture. Avec le vin, lier un jaune d'oeuf battu légèrement et un peu de crème. Étendre sur la "bourolle" et servir.



Les sportifs pourront aller recueillir leur poisson préféré dans ces coffres constituant le piège des filets tendus sur les battures.

Pensée du jour

"Trop de gens vivent sans travailler et trop de gens travaillent sans vivre."

RESTAURANT LA SAUVAGERIE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
Les 3, 4 et le dimanche 5 octobre: le crabe royal glacé hollandaise, accompagné de riz pilaf, de brocoli cardinal et de carottes payannes. Ce plat sera précédé de prosciutto e melone, et d'un potage garbure. Le chariot des mille douceurs terminera ce repas. Café.

Le tout \$12.95
27, Ste-Ange, Québec
692-3835

En 1933 un peintre illustra un texte écrit par un jeune Breton qui allait devenir le livre le plus important de la culture québécoise...

Clarence Gagnon • Louis Hémon • Maria Chapdelaine

1933

Une édition de luxe du roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, illustré par le peintre québécois Clarence Gagnon, paraît à Paris.

Trois années d'un travail ininterrompu ont été nécessaires à l'artiste pour créer cinquante-cinq illustrations en couleurs, toutes plus belles les unes que les autres.

L'ouvrage est d'une facture particulièrement soignée. Imprimé sur papier pur chiffon, filigrané, sa mise en page est d'une rare élégance.

C'est un livre fait avec amour.

Il est considéré par les bibliophiles comme l'une des plus belles réalisations artistiques du monde littéraire. Les rares exemplaires disponibles sont estimés à plusieurs milliers de dollars. Ils sont aujourd'hui presque introuvables.

1980

Après plusieurs années de recherches, avec l'approbation des représentants de la succession Clarence Gagnon, nous avons décidé de rééditer ce chef-d'œuvre afin de le rendre accessible à tous les amateurs de beaux livres.

Des essais nombreux nous ont permis de reproduire fidèlement les illustrations. Nous avons respecté la disposition du texte et le format de l'édition originale. Nous avons confié son impression à un maître imprimeur et la reliure a été exécutée, pleine toile, par un artisan de renom.

Ce livre, nous l'avons fait avec amour.

Maria Chapdelaine paraîtra le 23 octobre 1980.

Son prix de vente est fixé à \$70.00

Vous pouvez le réserver avant publication en remplissant le bon de commande ci-dessous.

COÉDITION ART GLOBAL / LIBRE EXPRESSION

BON DE COMMANDE

à retourner aux Éditions Libre Expression, 1432, rue de la Montagne, Bureau 301, Montréal, Québec H3G 2M4 — Tél.: (514) 849-5259

Je désire réserver _____ exemplaire(s) de la réédition de *Maria Chapdelaine*, illustré par Clarence Gagnon, au prix de \$70.00 l'exemplaire. Je réglerai le montant de cette commande à sa réception (COD).

Nom _____

Adresse _____

App. _____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Signature _____

Les expéditions, à la charge de l'éditeur, seront faites à compter du 1er novembre 1980, selon l'ordre d'arrivée des commandes.



QUÉBEC-TELEPHONE



Langis BELLAVANCE



Robert DUCHESNE



Gilles LAROCHE



Bertrand MAHEUX

Dans le cadre d'une réorganisation administrative des activités d'exploitation à Québec-Téléphone, Monsieur Charles Mercier, Vice-président, Marketing et Services, confirme les nominations suivantes: Messieurs Langis

Bellavance, Directeur du Réseau extérieur, Robert Duchesne, Directeur de la Communication, Gilles Laroché, Directeur des Services aux clients et Bertrand Maheux, Directeur du Marketing.

(APN)

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• obituaires et amicales • funéraires • remerciements • mémorials • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AUGER (Rose Aubin) — Le 21 septembre 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Rose Aubin, épouse de feu Noël Auger. Le service aura lieu samedi le 4 octobre à 14h, en l'église Ste-Odile. A la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, Mme Géraldine Aubin-Langlais, Mme Paul Morriset (Lucienne), ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Paul Drouin, Mme Marie-Louise Racette, Mme Cécile Girard, M. et Mme Joseph Auclair, Mme Paul Auger, Mlle Marie-Ange Auger, plusieurs neveux et nièces. 65174

BOUCHER (Emilienne) — A l'hôpital D'Anjou de St-Pascale, à l'âge de 72 ans et 4 mois, est décédée Mlle Emilienne Boucher, de St-Pascale, fille de feu Joseph Boucher et de feu Anna Bouchard. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre à 15h30. Départ de la résidence funéraire.

Roland Caron
510 10e Rue

St-Pascale, Kamouraski à 14445, pour l'église de St-Pascale, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs et belles-sœurs : Mme Philippe Morneau (Eugénie Boucher), Mme Paul-Emile Boucher (Anne-Marie Parent), L'abbé Joseph Boucher de la Pociatière, M. et Mme Irénée Frère (Rosa Boucher), L'abbé Gilbert Boucher aumônier à l'hôpital St-Joseph de Rivière du Loup, et M. et Mme Justin Boucher (Aurore Dumont), d'Arvida, puis un grand nombre de neveux et nièces, parmi lesquels nous comptons l'abbé Raymond Boucher de la Villa St-Jean de la Pociatière, et l'abbé Claude Pelletier du Collège de St-Anne. 65413

CHATEAUVERT (Alexandre) — A St-Raymond, le 30 septembre 1980, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Alexandre Châteauneuve, époux de dame Yvette Drouin. Il demeurait au 197 St-Émilien, St-Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 octobre, à 15h. Départ de la résidence funéraire.

St-Raymond Inc.
101 rue St-Joseph
St-Raymond

à 14445 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Roger (Isabelle Beaupré), Roch (Lise Beaupré), Jean-Yves, Hélène (Mme Jean-Paul Boissvert), Marcel Marcelle Pineault, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, ainsi que plusieurs petits-enfants. 65292

CHEVALIER (Achille) — A Québec, le 1er octobre 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Achille Chevalier, retraité de la Société des Alcools, époux de dame Fleurette Leboeuf. Il demeurait au 125, rue Latour, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 4 octobre à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
300 Chemin Ste-Foy

à 9h45, pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière St-Thuribe, Comte Portneuf. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Evariste Bedard (Noëlle), M. et Mme Jacques Chevalier (Pierrette Delisle), M. et Mme Jean-Yves Chevalier (Annette Thibault), Mlle Olive Chevalier, Mlle Claire Chevalier, M. Sylvain Chevalier, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Eugène Tessier, M. et Mme Majorique Leboeuf, M. et Mme Florent Leboeuf, Mme Dolorès Leboeuf, M. et Mme Joachim Tessier, M. et Mme Maurice Saillant, M. et Mme Fabien Boissvert, ses petits-enfants, Jeanne et Lyne Chevalier, Christian Chevalier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il sera exposé à compter de jeudi le 2 octobre à 19h. Pour renseignements: 529-3371. 651812

CLOUTIER (Blanche Gauvin) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 30 septembre 1980, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Blanche Gauvin, épouse de feu Joseph Cloutier, elle demeurait à St-Pamphile. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Claudius Lavoie
St-Pamphile

à 13h50, pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Roger (Julie Gauvin), Elizabeth (Mme Rosario Gaudreault), Gabrielle (Mme Evan Filteau), Joseph B., ses frères

et sœurs, M. et Mme Aimé Gauvin, Mme Nicole Gauvin, M. Louis Gauvin, M. et Mme Lucien Gauvin, M. Roger Gauvin, M. Raymond Gauvin. 65413

DROUIN (Olivier)



A Châteauneuve-Richer, le 30 septembre 1980, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Olivier Drouin, industriel. Il fut entre autre président de Rock City Tobacco Co. Ltée, Eastern Canada Steel, président directeur de Dominion Bridge. Époux en premières noces de feu dame Jeanne Drouin, et en secondes noces de dame Irène Lemay. Il demeurait 7168 avenue Royale, Châteauneuve-Richer. Il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu vendredi 3 octobre, à 11h. Les membres de la famille recevront à l'église de Châteauneuve-Richer, les condoléances, 1 heure avant les funérailles. Il laisse dans le deuil ses enfants, Rachel (Mme H. St-Gelais), Louis (Thérèse Beaudoin), Louise (Mme Marc Picard), Denise (Mme Jules Bernier), Esther, Thérèse (Mme J. Guillo), Guy, Jean (Louise Vaillancourt), son frère Gustave Drouin (Blanche Lepage), ses sœurs Annette Drouin, Thérèse (Mme G. Desrochers), ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. Des dons à la Société Canadienne du Cancer, et à la Fondation du Québec pour les Maladies du Cœur. Sous la direction de la coopérative des

Frais Funéraires
Châteauneuve-Richer

65454

DROUIN (Blanche Poitras) — Au Centre Hospitalier Hôtel Dieu D'Amos, le 1er octobre 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Blanche Poitras, épouse du Juge Henri Drouin. Elle demeurait au 92 Hème Avenue Est, Amos. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 octobre, à 16h30, en la Cathédrale Ste-Thérèse D'Amos. Départ du salon J.R. Gauthier.

141 Principale Nord
Amos

l'inhumation au cimetière d'Amos. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils M. Henri Drouin Junior, d'Amos, sa fille, Marie (Mme Jean-Guy Dastous), de Montréal, ses petits-fils, Vincent Drouin, d'Amos, et Stéphane Dastous, de Montréal, ses petites-filles, Hélène et Diane Dastous, de Montréal, sa sœur, Jeanne (Mme Roméo Lévesque), d'Amos, ses frères, M. Antonio Poitras, de Montréal, M. Jean-Maurice Poitras, de Rouen, M. Paul-Henri Poitras, d'Amos, ses belles-sœurs, Mme Anita Poitras, de Montréal, Mme Bernadette Poitras, de Montréal, Sr. Gisèle Drouin, de Nicolet, Mme Conrad Drouin (Adrienne), d'Amos, Mme Julien Viens (Marthe), d'Amos, Thérèse Drouin (Mère Marie Pia O.S.B.), de St-Eustache, l'abbé Arthur Drouin, de Palmarolle, son beau-frère M. Pierre Hardy, de Québec. 65279

FRADET (Elie)



A Québec, le 1er octobre 1980, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédé M. Elie Fradet, ex-boulangier, époux de feu Marie-Rose Gamache. Il demeurait au 275 rue Napoléon, Québec autrefois de Saint-Jean, île d'Orléans. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 octobre 1980, à 10h. Départ de

Sylvio Marceau
224 St-Vallier ouest

à 10h pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Raymond Fradet (Rolande Jobin), Mlle

Carmelle Fradet, Mme veuve Maurice Fradet (Jeanne d'Arc Talbot), Mme veuve Paul-Henri Gingras (Aline), M. et Mme Paul-Emile Roy (Pierrette), M. et Mme Léonard Fradet (Ghislain Dussault), M. et Mme Jean-Paul Guay (Ange-Aimée), M. et Mme Jean-Baptiste Fradet (Yolande Gilbert), M. et Mme Richard Fradet (Thérèse Talbot), M. et Mme Robert Fradet (Nicole Jobin); ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme veuve Justine Blouin, M. et Mme Auguste Fradet, Mlle Judith Fradet, Mme veuve Moïse Fradet, Mme veuve Françoise-Xavier Fradet, M. et Mme François-Xavier Gamache, Mme veuve Athanasie Gamache, M. et Mme Wilfrid Gamache, M. et Mme Roland Lemelin et plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé de 17h à 19h. 651978

LAMONTAGNE (Marie-Rose Cantin) — A St-Romuald le 30 septembre 1980, à l'âge de 76 ans et 8 mois, est décédée Mme Marie-Rose Cantin, épouse de feu Joseph D. Lamontagne, elle demeurait au 12 rue St-Clément, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre à 15h. Départ du funérarium.

Claude Marceau Ltée.

96 de la Fabrique, St-Romuald

à 14h50, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière de Charly. Elle laisse dans le deuil son frère et sa belle-sœur, M. et Mme J.A. Cantin, ses neveux et nièces, M. et Mme Roland Cantin, Mme Albert Villeneuve, M. et Mme Jean-Paul Chabot, Mme Pierre Cantin, M. et Mme Gaston Dubois, ainsi que plusieurs petits-neveux et nièces. 654146

MORIN (Leopold) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 29 septembre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Leopold Morin, époux de dame Georgette Côté. Il demeurait au 2524 av. du Sault, Courville. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre à 14h. Départ de la résidence funéraire.

F. X. Bouchard Inc.

4100 boul. Ste-Anne

à 13h50, pour l'église St-Gregoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Bernard; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Armand Morin, M. et Mme Georges Morency (Jeanne), Mme Rodolphe Morin, Mme Eglise Fortin (Anne-Aimée), M. et Mme Roland Morin, M. et Mme Roger Morin, M. et Mme Gérard Audet, M. et Mme Thomas Plourde, M. et Mme Henri-Paul Côté, M. et Mme Marcel Côté, M. et Mme Jules-Henri Dionne, M. et Mme Jean Berger, M. et Mme Richard Côté, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines. Pour renseignements: 529-3371. 64793

PELLETIER (Jean-Claude)



A Québec, le 30 septembre 1980, à l'âge de 45 ans, est décédé accidentellement M. Jean-Claude Pelletier, représentant, époux de dame Isabelle Boudreau. Il demeurait au 1101 Fontainebleau, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 octobre 1980, à 10h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.

224 St-Vallier ouest

à 9h30 pour l'église de Ste-Ursule, boul. Nelson, Ste-Foy, et de là au cimetière Montmorency. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille, son fils: Linda, André; sa mère, Mme Yvonne Pelletier Hurens; sa belle-mère: Mme Fred Boudreau; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Pelletier, M. et Mme Jean-Guy Pelletier, Mme Louise Pelletier, M. et Mme Richard Pelletier, M. et Mme Serge Métayer (Christiane Pelletier), Mme Michèle Pelletier, M. et Mme Edwin Boudreau, Mme Florentine Boudreau, M. et Mme Paul A. Blais, M. et Mme Gerald Boudreau, M. et Mme Jean-Guy Boudreau, M. et Mme Jean-Eudes Boudreau, plusieurs oncles, tantes, neveux et

nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 653642

RIOX (Roger) — A Rivière Trois-Pistoles, le 1er octobre 1980, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Roger Riox, propriétaire de l'Auberge de la Rivière Trois-Pistoles, époux de dame Denise Lafrance, domiciliée à Rivière Trois-Pistoles. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 octobre, à 11h, en l'église de Rivière Trois-Pistoles. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Roger Riox Inc.

195 Notre-Dame Ouest

Trois-Pistoles 653773

SIMARD (Elzéar)



A Québec, le 30 septembre 1980, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Elzéar Simard, époux de dame Marie Pedneault. Il demeurait au 2401 av. Bardy, Québec. Il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 octobre à 15h en l'église St-Pie-X et de là au crématorium.

Lépine-Cloutier Ltée

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Fernand Thibodeau (Thérèse), M. et Mme Pierre Simard (Jeannine Lapointe), Mlle Pierrette Simard, M. Georges Simard, M. Vilmont Simard, M. et Mme Paul Simard (Lise Poliquin), M. et Mme Fernand Simard (Monique Renaud), M. et Mme Gabriel Gagnon (Denise), M. et Mme Jean-Yves Simard (Suzanne Bolduc); ses frères, beaux-frères, belles-sœurs: M. Arthur Simard, M. et Mme Roméo Simard, M. et Mme Alfred Pedneault, M. et Mme François Pedneault, Mme Yvonne Harvey, Mme Éléonore Harvey, Mme Cécile Pedneault, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La famille sera présente 1/2 heure avant le service pour recevoir les condoléances, au sous-sol de l'église. Pour renseignements: 529-3371. 64793

ST-PIERRE (Marguerite Hamel) — A Québec, le 1er octobre 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Marguerite Hamel, épouse de feu Raoul St-Pierre. Elle demeurait au 188 avenue Lamontagne, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 octobre 1980, à 10 heures. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée

990, 1ère avenue

à 9h45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille M. et Mme Jacques St-Pierre (Denise Racine), M. et Mme Richard Fabbri, ses beaux-frères et belles-sœurs Mlle Marguerite St-Pierre, M. et Mme Philippe Roy (Marie-Jeanne), Mme Roland Lafond (Antoinette), M. et Mme Roland St-Pierre (Jacqueline Souland), M. et Mme Auguste Trotter (Georgette), Mme Marguerite St-Pierre, Mme Yvonne St-Pierre, ses petits-enfants Tanya et Richard St-Pierre ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 652153

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BLOUIN (Georges-Henri) — Cher époux, cher papa, un an déjà depuis cette cruelle séparation. Si tu savais comme tu nous manques. Toi pour qui bonté et générosité n'avaient pas de bornes, ton souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs, car un homme comme toi ça ne meurt pas, tu es simplement absent. En la mémoire de cet homme au cœur d'or, nous convions parents et amis d'assister sans autre invitation au service anniversaire de Georges-Henri Blouin, époux de dame Thérèse Lapointe, qui aura lieu le dimanche 5 octobre 1980 à 10h, en l'église St-Jean-Baptiste des Ecureuils. Un merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille. 652919

GAGNON (Elzéar) — Déjà un an depuis cette cruelle séparation, mais ceux que l'on a tant aimés ne meurent pas, ils ne sont qu'absents. En la mémoire une messe sera chantée, le samedi 4 octobre 1980 à 15h

en l'église Notre-Dame de Pitie, Québec. 652416

BRUNEAU (Léopold)



Samedi le 4 octobre 1980 à 15h, en l'église basilique Notre-Dame de Québec, sera célébré le service anniversaire de Léopold Bruneau, époux de Marie-Ange Labbé. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 645381

CANTIN (Marcelle Thibault) et **THIBAUT (Germaine Claveau)** — Samedi, le 4 octobre 1980, à 15h, en l'église de Saint-Romuald, sera chanté le service anniversaire de dame Marcelle Thibault, épouse de M. Denis Cantin et de dame Germaine Claveau, épouse de feu M. Joseph Thibault. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 652338

JUNEAU (Juliette St-Pierre) — Samedi le 4 octobre 1980, à 10h, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier sera chanté le service anniversaire de dame Juliette St-Pierre épouse de Lucien Juneau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 652390

LACASSE (Eliane) — Samedi le 4 octobre 1980, à 16h30, en l'église des St-Martyrs Canadiens, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Mlle Eliane Lacasse. 654106

LANGVIN (Georgine) (Georgienne Deslauriers)

Samedi le 4 octobre 1980, à 10h, en l'église de St-Jérôme de l'Auvergne, sera célébré le service anni-

versaire de Georgine. (Georgienne) Deslauriers, épouse de M. Robert Langvin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 645499

NADEAU (Irenée) — Samedi le 4 octobre 1980 à 14 heures, en l'église de St-David de Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Irenée Nadeau, époux de dame Clara Lapiere. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 651294

TURCOTTE (Bérangère Casse) — Samedi, le 4 octobre 1980, à 11h, en l'église St-Mathieu, Ste-Foy, sera célébré le service anniversaire de dame Bérangère Casse, épouse de M. Henri Turcotte. Un merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille à cette occasion. 652139

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.B. 649324

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.B. 651818

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. E.L. 651297

SINCERES remerciements au St-Esprit, pour

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. F.B. 654129

NADEAU (Irenée) — Samedi le 4 octobre 1980 à 14 heures, en l'église de St-David de Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Irenée Nadeau, époux de dame Clara Lapiere. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 651294

TURCOTTE (Bérangère Casse) — Samedi, le 4 octobre 1980, à 11h, en l'église St-Mathieu, Ste-Foy, sera célébré le service anniversaire de dame Bérangère Casse, épouse de M. Henri Turcotte. Un merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille à cette occasion. 652139

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.B. 649324

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.B. 651818

SINCERES remerciements au St-Esprit pour

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. F.B. 654129

NADEAU (Irenée) — Samedi le 4 octobre 1980 à 14 heures, en l'église de St-David de Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Irenée Nadeau, époux de dame Clara Lapiere. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 651294

TURCOTTE (Bérangère Casse) — Samedi, le 4 octobre 1980, à 11h, en l'église St-Mathieu, Ste-Foy, sera célébré le service anniversaire de dame Bérangère Casse, épouse de M. Henri Turcotte. Un merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille à cette occasion. 652139

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.B. 649324

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.B. 651818

SINCERES remerciements au St-Esprit pour

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. F.B. 654129

NADEAU (Irenée) — Samedi le 4 octobre 1980 à 14 heures, en l'église de St-David de Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Irenée Nadeau, époux de dame Clara Lapiere. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 651294

TURCOTTE (Bérangère Casse) — Samedi, le 4 octobre 1980, à 11h, en l'église St-Mathieu, Ste-Foy, sera célébré le service anniversaire de dame Bérangère Casse, épouse de M. Henri Turcotte. Un merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille à cette occasion. 652139

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.B. 649324

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.B. 651818

SINCERES remerciements au St-Esprit pour

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. F.B. 654129

NADEAU (Irenée) — Samedi le 4 octobre 1980 à 14 heures, en l'église de St-David de Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Irenée Nadeau, époux de dame Clara Lapiere. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 651294

TURCOTTE (Bérangère Casse) — Samedi, le 4 octobre 1980, à 11h, en l'église St-Mathieu, Ste-Foy, sera célébré le service anniversaire de dame Bérangère Casse, épouse de M. Henri Turcotte. Un merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille à cette occasion. 652139

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.B. 649324

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.B. 651818

SINCERES remerciements au St-Esprit pour

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. F.B. 654129

NADEAU (Irenée) — Samedi le 4 octobre 1980 à 14 heures, en l'église de St-David de Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Irenée Nadeau, époux de dame Clara Lapiere. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 651294

TURCOTTE (Bérangère Casse) — Samedi, le 4 octobre 1980, à 11h, en l'église St-Mathieu, Ste-Foy, sera célébré le service anniversaire de dame Bérangère Casse, épouse de M. Henri Turcotte. Un merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille à cette occasion. 652139

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.B. 649324

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.B. 651818

SINCERES remerciements au St-Esprit pour

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire

SODEQ Beauce-Appalaches

Une 3e émission pour les Bois-Francs

par Fortunat MARCOUX

THETFORD-MINES — La SODEQ Beauce-Appalaches (Société de Développement Québec), la première au Québec, a lancé, hier, une troisième émission d'actions devant servir spécifiquement au développement des entreprises ma-

nufacturières dynamiques des Bois-Francs.

L'événement a coïncidé avec l'ouverture à Victoriaville du bureau régional de la SODEQ situé dans l'édifice abritant déjà les locaux de la Corporation de développement économique des Bois-Francs.

La SODEQ émettra

1.400.000 actions à \$1,10 chacune. Les deux émissions précédentes se chiffraient par \$1 million en septembre 1978 et \$2,2 millions en novembre 1979.

La SODEQ n'est pas une institution financière qui accorde un prêt à une entreprise. Elle est plutôt une institution qui investit son capital dans des entreprises de type

industriel afin de leur permettre d'implanter de nouvelles techniques, de créer des produits ou de percer de nouveaux marchés. Il n'est pas question pour elle de prendre, quelle que façon ce soit, le contrôle de la compagnie. Dans les faits, la SODEQ devient un partenaire de choix.

Dans les Bois-Francs, la SODEQ est déjà im-

pliquée dans un dossier, celui du fabricant de mobiliers de cuisine et de chambre HPL Ltee. On sait que M. René Mercier a démissionné de son poste de directeur général de la Corporation de développement économique des Bois-Francs, le mois dernier, pour se porter acquéreur de cette entreprise.

Participation active à l'UPA de Québec-Sud

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Près de 800 personnes ont participé aux orientations des douze (12)

syndicats de base de l'UPA de Québec-Sud, lors de la tenue des congrès de ces syndicats qui eurent lieu du 16 au 25 septembre dernier, sous le thème

"le producteur agricole actif dans son association".

Cette tournée de réunions, a déclaré, hier au SOLEIL, M. Camille

Rodrigue, de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, a permis aux producteurs d'étudier et de se prononcer sur les sujets suivants

L'implication des producteurs dans les décisions, la mise en marché du sirop d'érable, la femme collaboratrice dans l'entreprise agricole, le statut de producteur agricole, la main-d'œuvre agricole, le syndicat de gestion, la loi 57, la Commission des accidents de travail, l'approvisionnement des grains, l'environnement, l'assurance-écologie, les abattoirs et la mise en marché du bois.

Aussi, les producteurs agricoles de la région de Québec-Sud ont discuté de problèmes et de besoins locaux, puis ont analysé des solutions possibles et se sont donné des délais pour les résoudre.

Selon M. Camille Rodrigue, "les résolutions des syndicats de base de l'UPA de Québec-Sud seront soumises aux délégués du congrès régional qui se tiendra le 30 octobre prochain, à la Villa des Pins de Notre-Dame-des-Pins, dans la circonscription de Beauce-Sud.

Contingents pour les propriétaires de boisés

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Les propriétaires de boisés de la région de Québec-Sud se doivent de retourner leur formule de demande de contingent d'impôt avant le 15 octobre prochain, s'ils désirent obtenir un

contingent pour l'année 1981.

Il s'agit de la formule de demande de contingent pour l'année 1981 que, dernièrement, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud a fait parvenir aux propriétaires de boisés de la région inscrites sur la liste du syndicat.

C'est ce qu'a mentionné au SOLEIL, M. Simon Giguère, agent de mise en marché au Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, en ajoutant "si un producteur de bois n'a pas reçu cette formule, il doit en demander une au syndicat".

Selon M. Giguère "un producteur de bois ne peut mettre en marché le bois à pâte de sapin et épinette à moins qu'un contingent individuel ou "quota" ne lui ait été attribué par le syndicat".

De plus, ajouta M. Simon Giguère "ce contingent ou quota est

annuel et ne vaut que pour la période indiquée au certificat émis".

"C'est ce qui fait, a-t-il dit, que le syndicat peut refuser d'émettre un permis à un producteur s'il ne retourne pas la formule de demande de contingent au syndicat dans les délais prescrits ci-dessus ou s'il fait défaut d'y indiquer les renseignements requis".

Il est important, ajouta M. Giguère, "que le producteur ait son permis de mise en marché en main avant de produire, afin de s'assurer qu'il ne produira pas plus que le permis qu'il recevra pour 1981".



Remise d'un chèque

Le club social des personnes retraitées de "l'Oasis de la paix" à Sainte-Anne-de-Beaupré se voyait attribuer par le gouvernement fédéral un chèque de \$3.874 dans le cadre du programme "Horizon nouveau" pour permettre l'organisation des loisirs pour les habitants de ce complexe domiciliaire de 30 logements. "L'Oasis de la paix" possède un salon communautaire avec cuisinette où les locataires peuvent se réunir. Au cours de l'été, les locataires ont pu pratiquer le jardinage dans le jardin collectif de "l'Oasis de la paix" qui, d'ailleurs, a donné un excellent résultat tout en occupant les personnes retraitées. La photo fut prise au moment de la remise du chèque de \$3.874 du gouvernement fédéral au président du club social, M. James A. Chambers, par le député Louis Ducloux.

Ile d'Orléans: centre d'accueil de 50 lits

par GÉRALD OUELLET

La population de l'île d'Orléans prendra bientôt possession de son centre d'accueil d'une capacité de 50 lits pour personnes âgées. Le nouveau centre coûtera environ \$2 millions et cotera une trentaine d'employés permanents.

C'est ce que déclarait hier au SOLEIL le député de Montmorency à l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, qui précise que le gouvernement a fait l'acquisition, récemment, d'un terrain où le nouveau centre sera établi.

Selon les précisions apportées par M. Richard, le futur centre sera administré par un bureau de direction provisoire, composé du président du club de l'âge d'or de l'île d'Orléans, M. Philippe Gagné, de Sainte-Pétronille, et des maires

des six municipalités insulaires, MM. Gratien Chabot (Saint-Laurent), Roland Bonsaint (Saint-Jean), Bernard Dagenais (Saint-Pétronille), André Ferland (Saint-Pierre), Yvon Deblois (Sainte-Famille) et Emmanuel Labbé (Saint-François).

M. Richard a fait par ailleurs observer que la municipalité où sera établi le centre d'accueil a été choisie par les quelque 500 futurs bénéficiaires, au cours d'un référendum, dont il est ressorti qu'il devrait être établi à Saint-Pierre, en bordure du Saint-Laurent, à proximité de l'église et du bureau de poste. La conception de l'im-

meuble sera ainsi faite que presque tous les pensionnaires du centre, d'une capacité de 50 lits, auront une chambre avec vue sur le fleuve Saint-Laurent.

Des expertises effectuées sur le terrain ont permis de trouver une source d'eau suffisante pour alimenter convenablement le centre d'accueil selon ses besoins. On sait qu'à l'instar des autres municipalités de l'île, celle de Saint-Pierre n'a pas de réseau d'égout et le centre d'accueil devra avoir son propre puits artésien.

À l'intérieur du nouvel établissement, il est prévu qu'un centre de jour sera aménagé. Un tel centre aura pour ob-

jet de dispenser des soins et activités socioculturelles aux personnes âgées de l'île qui ne résideront pas au foyer.

Me Richard a par ailleurs indiqué que le travail de conception de l'immeuble du futur centre a été confié aux architectes Saint-Georges, Tremblay, Bélanger et Campeau de Sainte-Foy. Les appels d'offres pour la construction devraient être publiés à la fin du mois d'octobre, ce qui permettra de commencer les travaux au cours de l'hiver. "Il s'agit de la réalisation d'un vieux rêve que les gens de l'île caressaient depuis vingt ans", a expliqué le député Richard.

en bref

\$2 millions pour une école

PRINCEVILLE — Il aura fallu 13 années de démarches soutenues du milieu avant que le ministère de l'Éducation retienne le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'école secondaire Sainte-Marie à Princeville, dans les Bois-Francs. Le ministère vient de donner le feu vert à la construction d'une aile qui abritera une cafétéria, un gymnase et des vestiaires et à des travaux de réaménagement qui toucheront la bibliothèque, les services audiovisuels, l'administration et les services aux étudiants. Le coût des travaux est évalué à \$2 millions.

Perte de 30 emplois

VICTORIAVILLE — Royal Chesterfield, une filiale des Meubles Radisson Ltée, fermera les portes de son usine de Victoriaville le 17 octobre, entraînant ainsi la mise à pied de la trentaine d'employés. L'usine de meubles rembourrés qui est en vente depuis quelques semaines, n'a pas trouvé de preneur jusqu'à présent. La Corporation de développement économique des Bois-Francs est à l'étude de ce dossier.

Festival des berceurs

BEAUMONT — Le Festival des berceurs, qui suscite chaque année une belle participation des gens de Beaumont et même de localités environnantes, aura lieu les 11 et 12 octobre. Pour cette quatrième édition du festival, l'Œuvre des terrains de jeux et le conseil municipal de Beaumont attendent pas moins de 50 participants à la salle paroissiale, où leur seront servis gratuitement des mets et breuvages, pendant que des personnes bénévoles s'occuperont de l'accueil du public visiteur et de l'animation musicale. L'an passé, une somme de \$7.000 avait ainsi été encaissée pour le bénéfice des associations oeuvrant pour la jeunesse de Beaumont.

Théâtre pour adolescents

SAINT-ROMUALD — Le service des loisirs de la ville de Saint-Romuald tente de mettre sur pied un atelier de théâtre pour adolescents. Aucun candidat ne s'est toutefois présenté, vendredi soir

dernier, lors de la séance d'inscription qui avait été préparée à cette fin. La responsable, Mlle Chantal Bernier, a déclaré hier au SOLEIL, qu'elle n'abandonne pas encore le projet. Les adolescents (13 à 17 ans) qui voudraient communiquer avec Chantal peuvent la rejoindre par téléphone au numéro 839-6413.

Des scouts à Charny

Un mouvement scout est en formation à Charny depuis quelques mois. Les responsables espèrent pouvoir mettre sur pied deux meutes de Louveteaux (9 à 11 ans), deux rondes de Jeannettes (9 à 11 ans) ainsi qu'une troupe d'Eclaireurs (12-13 ans). L'activité débutera cet automne, dès que le mouvement scout aura trouvé un local. Un groupe de citoyens, nommé "Les amis du mouvement scout de Charny", est aidé financièrement par le conseil municipal. M. Hervé Morin peut être rejoint pour information à 832-4465.

Population croissante

SAINT-NICOLAS — La ville de Saint-Nicolas est sur le point de passer dans la catégorie des municipalités de 5.000 habitants et plus. Le conseil municipal est conscient du fait que sa population s'accroît rapidement et il a pris les mesures pour que le recensement soit effectué durant le mois d'octobre. Le rôle d'évaluation, qui vient d'être déposé à l'hôtel de ville de Saint-Nicolas, pour l'année 1981, atteint une somme de \$86.725.670.

Parents-Secours

SAINT-ROMUALD — Les comités de Parents-Secours de Saint-Romuald et Charny, qui regroupent un peu plus de 400 membres, bénéficieront d'une subvention de \$3.575 octroyée par le ministère de la Justice du Québec, pour organiser une campagne d'information concernant la loi de la protection de la jeunesse ainsi que sur la violence, comme la violence physique et psychologique, la violence à l'école et dans les sports. Ces deux comités s'apprêtent à distribuer des brochures et des macarons à tous les écoliers, afin de sensibiliser ceux-ci aux moyens et aux mesures mis en place dans leur communauté pour les protéger contre la violence.

Annoncez votre nomination dans LE SOLEIL vous serez connu du jour au lendemain 647-3270



CAGNOTTE ALIMENTATION

80

A GAGNER:

25 PRIX DE \$80 D'ALIMENTATION

AVEC EN PLUS

1 GROS LOT DE \$800 EN ARGENT

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU CONCOURS

- À compter du 1er octobre, les amateurs de CHRC (chaque jour, du lundi au vendredi), le montant qu'ils dépensent dans la cagnotte, en s'identifiant. Cette cagnotte totalisera \$80 et se fera en 5 étapes de 16 jours. Les derniers seront mesurés en argent entre 9:30 et 11:30 h.
- Les amateurs seront invités à nous écrire afin d'identifier les noms des amateurs et les dépôts effectués au cours de la journée. Ceux-ci pourront également participer au concours à l'aide d'un coupon de participation qui sera publié avec les règlements dans le journal LE SOLEIL.
- Du lundi au vendredi, à compter du 6 octobre, 80, entre 13:00 et 14:00 h, nous ferons le tirage au hasard, parmi tout le courrier reçu, du nom d'une personne qui aura identifié correctement les noms des amateurs et les montants dépensés, sous la forme d'une même journée. De plus, cette personne, pour mériter son prix, devra en trois semaines, en communication avec nous au numéro de téléphone mentionné en ci-dessus, nous fournir la preuve de son nom à CHRC 80. Le gagnant recevra le montant accumulé en alimentation dans la cagnotte alimentation 80. Si ce prix ne peut pas être payé, il sera attribué le lendemain à un autre \$80 d'alimentation.
- Ces tirages se poursuivront du lundi au vendredi jusqu'au 7/11/80. Le 7/11/80, à 13:50 h, nous ferons le tirage au hasard, nous ferons le tirage d'un montant de \$800 en argent qui sera versé à l'adversaire le montant d'argent accumulé dans la cagnotte, s'il y a lieu.
- Une lettre officielle sera envoyée au gagnant et au marchand chez qui il ira gagner. Le chèque sera adressé à la gagnante et lui sera remis la gagnante et le marchand désigné par elle.

- Le concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec.
- Les bons de participation doivent parvenir à: Cagnotte alimentation 80, Case postale 8080, 2e étage, G1K 7W1.
- Un prix doit être accepté comme tel et ne pourra être échangé contre une somme d'argent.
- Les chances de gagner varient selon le nombre de participants.
- Les prix seront expédiés par la poste dans les plus brefs délais possible aux gagnants à leur domicile personnel qu'ils auront déclaré comme tel.
- Une personne qui mérite un prix doit consentir, à l'écrit, à ce que son nom soit utilisé à des fins publicitaires relatives à ce concours.
- Les employés des Entreprises Telle Capitale Ltée, Dagenais CHRC, et les autres personnes qui ne sont pas admissibles au concours.
- Un tirage au hasard sera effectué à la fin de la période de concours pour attribuer un prix à la Régie des loteries et courses du Québec.
- Les droits légitimes de ce concours en vertu de la Loi sur les loteries, les courses et les autres jeux d'argent sont réservés.

POSTEZ CE COUPON A:

CAGNOTTE ALIMENTATION 80
C.P. 8080, Québec, G1K 7W1

NOMS DES ANNONCEURS	MONTANT DÉPOSÉ
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
TOTAL \$80	

Entendu le à CHRC

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL TEL

Une autre promotion



Jazz

MIKE TAYLOR
pianiste
FRANK LEWIS
saxophoniste
BUDDY GEORGE
congo et flûte
du soir, au dim.
à compter de 20h30
entrée libre

UNE TRÈS BONNE BOÎTE DE
JAZZ PLACE ROYALE À QUÉBEC

bar le Jazzé

TEL: 664-1244
19 rue St-Pierre, Québec

Le RAMADA INN
vous donne le Vertige

Le Vertige est le nouveau restaurant-bar. Peu importe. Que vous recherchiez l'un ou l'autre, vous y trouverez sûrement pour votre compte si vous appréciez les repas mûrs "Petite facture" et les plats variés des rencontres de fins de journée.

Du jeudi au samedi
de 21h à 2h a.m.

GERMANO ROCHA
chansonnier

RAMADA INN

1200, Lavigne
Sainte-Foy
(angle boul. Laurier)
G1W 3W5
Rez-de-chaussée

le vertige

Ouvert de 11h à 02h

Perdus pendant 18 heures en forêt à Tourville

Les 2 enfants retrouvés sains et saufs

par Tom FRECHETTE
et Lucien LATULIPPE

Après avoir passé plus de 18 heures en forêt, sous la pluie, les deux jeunes enfants de Tourville, qui étaient portés disparus, ont été retrouvés sains et saufs aux limites de leur village natal sur le côté nord, dans le rang de la Station.

C'est en se guidant sur la trajectoire d'un hélicoptère que Stéphane Chassé, le fils de Lucien, et Robin Lord, le fils d'Alain, tous deux âgés de 6 ans, ont pu repérer un chemin de bois.

Un peu plus tard ils étaient recueillis par une personne qui commençait les recherches. A un cer-

tain moment le chercheur aperçut au bord du bois deux petites calottes, ce qui lui permit de se rendre auprès des deux enfants qui se tenaient cachés à une cinquantaine de pieds plus loin.

Quoique transis par le froid, trempés et affamés, les enfants étaient apeurés par le branle-bas des chercheurs et ils n'osaient pas se faire voir, selon la version d'un agent de la SQ du poste de Saint-Pamphile.

A leur retour de l'école, mardi, vers 16h, les deux copains qui sont voisins décidèrent d'aller faire une excursion dans le bois près du village pour étendre des collets. Comme ils n'étaient pas de retour en début de

soirée, l'alerte de leur disparition fut donnée et les recherches commencèrent.

A cause de l'obscurité, les fouilles furent abandonnées. Toutefois elles furent reprises hier matin avec la participation de plus de 140 chercheurs, d'un chien et d'un hélicoptère.

Vers 11h, hier, les enfants étaient de retour dans leurs familles. Par mesure de prudence, ils furent soumis à l'examen d'un médecin, mais il appert que les jeunes ne portaient aucune blessure et ne souffraient d'aucune incommodité physique.

Des parents inquiets

"Mon fils n'a pas souffert du froid et le petit Lord a même ronflé", c'est ce qu'a déclaré au SOLEIL, hier soir, M. Lucien Chassé, père de Stéphane, l'un des deux enfants disparus à Tourville et retrouvés sains et saufs, hier matin.

Joint par téléphone vers 19h15, hier soir, M. Chassé a ajouté que les deux enfants étaient bien vêtus et qu'ils s'étaient rendus dans le bois, en bordure du village, pour se tracer un chemin.

Surpris par la noirceur, les deux petits voisins ne se sont pas alarmés.

"Ils sont débrouillards pour leur âge", précise M. Chassé. "Ils nous ont dit qu'ils avaient marché un peu et qu'ils s'étaient assis pour se reposer au pied d'un arbre."

Au cours de la nuit, Stéphane Chassé et Robin Lord ont entendu pleurer des loups. Ils ont aussi entendu des gens (chercheurs) qui les appelaient. Ils ont répondu à ces appels, mais personne ne les a entendus.

Après avoir été examinés par un médecin au CLSC de Saint-Pamphile, les deux jeunes aventuriers ont été retournés à leur domicile où la joie était de mise, il va sans dire.

Les deux disparus étaient les benjamins de leur famille respective qui compte, chacune, deux autres enfants.

M. Chassé ajoute, en terminant l'entretien téléphonique, qu'il n'avait pas dormi depuis 36 heures et qu'il avait hâte de se coucher. Avec son voisin, Alain Lord, père de Robin, et d'autres chercheurs, il a marché toute la nuit.

"Je suis très content d'avoir retrouvé mon bébé et merci à tous ceux qui nous ont aidés."

C'est sur ces mots que se clôt l'entretien.

L'association touristique Beauce-Appalaches veut consolider son rôle

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — L'Association touristique Beauce-Appalaches (ATBA) annonce la formation d'un comité de régionalisation en vue de consolider son rôle en tant qu'organisme touristique régional.

Pour ce faire, l'ATBA entend bien rejoindre tous les intervenants touristiques de son territoire afin d'améliorer l'image de marque de la région, a déclaré, au SOLEIL M. Yvan Fortin, directeur général de l'ATBA.

Ce comité de régionalisation est sous la présidence de M. Gérard Vachon, de Frampton, et les autres personnes qui siègent sur ce comité de l'ATBA sont: MM. Gilles Gravel, de Sainte-Marie, Jacques Nault, de Laurier-Station, Jacques Bégin, de Lévis,

Marcel Rancourt, de L'Islet-sur-Mer et Benoit Patoine, de Saint-Anselme.

Quant à M. Yvan Fortin, directeur général de l'ATBA et M. André Marquis, géographe, ils assisteront techniquement les membres du comité en tant que spécialistes en tourisme.

De plus, les membres de ce comité de régionalisation seront assistés de trois organismes-ressources soit: la Commission de toponymie, le département d'Anthropologie de l'université Laval et le ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce.

Objectif

Pour les membres de ce comité, dont la première réunion se tiendra bientôt, il s'agit de définir:

— l'image de marque de l'association touristique qui dessert les circonscriptions de Beauce, de Bellechasse-Dorchester, de Lévis, de Lotbinière, de Montmagny et de L'Islet;

— le nouveau nom;

— le sigle;

— et faire toutes autres recommandations pertinentes au conseil d'administration.

Dès que le rapport sera complété, a-t-on appris, il sera soumis à une réunion des membres de l'association pour approbation ou refus.

C'est pourquoi, on invite les personnes qui auront des suggestions quant à la nouvelle épellation de l'ATBA, de communiquer avec l'Association touristique régionale (ATR) pour que ces noms soient soumis à l'attention du comité de régionalisation.

A Saint-Joachim

L'impact des travaux de drainage sera évalué

par Raymond GAGNE

Le Conseil canadien de la faune, région de Québec, exigera du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, une étude d'impact sommaire relativement à deux projets de travaux de drainage agricole dans la municipalité de Saint-Joachim.

Le ministère de M. Jean Garon a effectivement lancé un appel d'offre pour des travaux de drainage à être effectués à prix forfaitaire dans un fossé auquel il prête le nom de La Marcelotte, fossé qui traverse la réserve faunique fédérale de cap Tour-

mente. D'autres travaux doivent être exécutés dans un autre fossé, cette fois appelé le Petit-Sault.

"Pour nous, dit-on au Service canadien de la faune, il ne s'agit pas d'embêter l'Agriculture pour le plaisir de le faire."

"Il s'agit d'une question de principe. Nous sommes là pour offrir aux contribuables le meilleur environnement qui soit et tous travaux qui sont susceptibles de produire des effets sur cet environnement doivent être au préalable évalués quant à leur impact possible."

Le Service canadien

de la faune veut vérifier avant que les travaux soient entrepris si ceux-ci n'apportent pas de problèmes ultérieurs par la sédimentation ou le transport toujours possible d'engrais, de pesticides ou d'herbicides puisque ces cours d'eau traversent des terres agricoles avant de sillonner la réserve faunique.

"Le but d'Agriculture-Québec est en soi bon, de dire le conseil, mais il est important de voir si les moyens pour l'atteindre ne viendront pas le dévaluer par des effets qu'on aura évité de prévoir avant que les travaux aient débuté."

Il y a quelques semaines, le Service ca-

nadien de la faune avait autorisé le ministère de l'Agriculture à procéder à des travaux de drainage dans un fossé qui longe la limite sud de la réserve faunique de l'Isle-Verte.

Pensée du jour

"Trop de gens vivent sans travailler et trop de gens travaillent sans vivre."

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
Les 3, 4 et le dimanche 5 octobre: le crabe royal glacé hollandaise, accompagné de riz pilaf, de brocoli cardinal et de carottes payannes. Ce plat sera précédé de prosciutto et melon, et d'un potage garburé. Le chariot des mille douceurs terminera ce repas. Café.

Le tout \$12.95
27, Ste-Ange, Québec
692-3835

En 1933 un peintre illustra un texte écrit par un jeune Breton qui allait devenir le livre le plus important de la culture québécoise...

Clarence Gagnon • Louis Hémon • Maria Chapdelaine

1933

Une édition de luxe du roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, illustré par le peintre québécois Clarence Gagnon, paraît à Paris.

Trois années d'un travail ininterrompu ont été nécessaires à l'artiste pour créer cinquante-cinq illustrations en couleurs, toutes plus belles les unes que les autres.

L'ouvrage est d'une facture particulièrement soignée. Imprimé sur papier pur chiffon, filigrané, sa mise en page est d'une rare élégance.

C'est un livre fait avec amour.

Il est considéré par les bibliophiles comme l'une des plus belles réalisations artistiques du monde littéraire. Les rares exemplaires disponibles sont estimés à plusieurs milliers de dollars. Ils sont aujourd'hui presque introuvables.

1980

Après plusieurs années de recherches, avec l'approbation des représentants de la succession Clarence Gagnon, nous avons décidé de rééditer ce chef-d'œuvre afin de le rendre accessible à tous les amateurs de beaux livres.

Des essais nombreux nous ont permis de reproduire fidèlement les illustrations. Nous avons respecté la disposition du texte et le format de l'édition originale. Nous avons confié son impression à un maître imprimeur et la reliure a été exécutée, pleine toile, par un artisan de renom.

Ce livre, nous l'avons fait avec amour.

Maria Chapdelaine paraîtra le 23 octobre 1980.

Son prix de vente est fixé à \$70.00

Vous pouvez le réserver avant publication en remplissant le bon de commande ci-dessous.

COÉDITION ART GLOBAL / LIBRE EXPRESSION

BON DE COMMANDE

à retourner aux Éditions Libre Expression, 1432, rue de la Montagne, Bureau 301, Montréal, Québec H3G 2M4 — Tél.: (514) 849-5259

Je désire réserver _____ exemplaire(s) de la réédition de *Maria Chapdelaine*, illustré par Clarence Gagnon, au prix de \$70.00 l'exemplaire. Je réglerai le montant de cette commande à sa réception (COD).

Nom _____

Adresse _____

App. _____

Code postal _____

Signature _____

Ville _____

Tél.: _____

Les expéditions, à la charge de l'éditeur, seront faites à compter du 1er novembre 1980, selon l'ordre d'arrivée des commandes.

QCS

en bref

Restauration

NEUVILLE — Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a annoncé sa participation au financement d'une partie des coûts des travaux de restauration effectués à la Maison Fiset-Labrie, située au 679, rue des Erables, à Neuville. Ces travaux comprendront la réparation de la maçonnerie des murs extérieurs, l'isolation partielle du toit et de menus travaux.

Nouveau téléphone

Les abonnés de Bell Canada à Saint-Pascal de Kamouraska, dont le numéro de téléphone commençait par 492, seront, à compter du 4 octobre prochain, desservis par un tout nouvel équipement de commutation téléphonique appelé DMS-10.

Le DMS-10, pour "Digital Multiplex System", est issu d'une nouvelle génération de systèmes de commutation



QUÉBEC - TÉLÉPHONE



Langis BELLAVANCE



Robert DUCHESNE



Gilles LAROCHE



Bertrand MAHEUX

Dans le cadre d'une réorganisation administrative des activités d'exploitation à Québec Téléphone, Monsieur Charles Mercier, Vice-président Marketing et Services, confirme les nominations suivantes: Messieurs Langis

Bellavance, Directeur du Réseau extérieur; Robert Duchesne, Directeur de la Commutation; Gilles Laroché, Directeur des Services aux clients et Bertrand Maheux, Directeur du Marketing.



Le ministre de l'Énergie Marc Lalonde a fait l'essai hier d'une voiture dont le moteur est alimenté au gaz naturel.

Gaz naturel: Ottawa imposerait une taxe de 25%

(D'après PC et UPC) — Une taxe de 25 pour 100 sur l'exportation de gaz naturel sera incluse dans la nouvelle politique énergétique fédérale, rapportait hier le Calgary Herald.

Selon le journal, cette taxe controversée, qui s'appliquerait aux revenus des producteurs et des provinces productrices, générerait plus de \$10 milliards en quatre ans au Trésor fédéral.

Le ministre Marc Lalonde, qui s'adressait hier à des géologues à Calgary, a refusé de confirmer ou d'infirmer la nouvelle.

Le Calgary Herald ajoute que la nouvelle politique fédérale contiendra aussi les points suivants:

— des subventions fédérales à l'exploration pour les compagnies qui sont au moins à 30 pour 100 canadiennes;

— un contrôle canadien à 50 pour 100 serait la condition préliminaire pour l'obtention de nouveaux permis d'exploration et de développement des ressources pétrolières et gazéifières sous-marines de la côte est;

— la mise sur pied d'un groupe de travail qui étudierait les moyens de forcer la vente d'une ou deux multinationales du pétrole à la société Pétro Canada.

Par ailleurs, un autre journal albertain, l'Edmonton Journal, affirme que trois puits d'essais du gouvernement albertain, dans le sud de la province, ont donné des résultats satisfaisants, de sorte que la pro-

vince détient désormais l'atout qu'elle désirait pour affronter Ottawa.

Sans citer ses sources, le journal suggère que l'Alberta pourrait fermer les trois puits qui lui appartiennent, qui sont suffisamment prometteurs, pour contrer toute tentative fédérale d'imposer une taxe à l'exportation sur le gaz naturel et d'autres mesures pour accroître son emprise sur l'industrie des hydrocarbures.

Le gouvernement albertain, qui ne veut pas fermer les puits exploités par l'industrie, laisserait les tribunaux trancher à qui doit revenir le contrôle de ses puits sans nuire à l'industrie des hydrocarbures.

"C'est un atout qui renforce notre position même si nous n'aurons pas nécessairement à l'utiliser", a expliqué un responsable du ministère de l'Énergie qui commentait l'article du Edmonton Journal.

Pour sa part, le ministre fédéral de l'Énergie a nié hier qu'Ottawa réclame une plus grande part des revenus du pétrole que l'Alberta.

"Nous demandons une base équitable pour la division des revenus des ressources au Canada, a-t-il expliqué. Pas une part aussi grande que celle du gouvernement de l'Alberta, mais une juste part, le genre de juste part qu'il faut réaliser si nous voulons éviter les disparités économiques internes qui pourraient menacer l'unité même de notre pays."

Michèle Vézina ne croit pas à l'égalité à Hydro

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Il n'y a pas encore d'avenir pour une femme dans certains métiers, comme celui de monteuse de lignes de transmission d'énergie électrique. Tant qu'Hydro-Québec, une société d'État, ne fera pas le premier pas pour arrêter la chasse gardée des hommes, toutes les autres compagnies, pouvant embaucher des monteuses de lignes, par exemple, vont continuer, elles aussi, à entretenir le mythe voulant qu'une femme ne soit pas capable d'exercer le métier.

Michèle Vézina, âgée de 23 ans, de Villeneuve, en banlieue de la capitale, a fait cette affirmation au SOLEIL, mardi soir de cette semaine, au lendemain de la publication d'une nouvelle dans ce journal, dans laquelle on révélait qu'une première femme s'était inscrite dernièrement à l'École des monteuses de lignes, à Saint-Henri de Lévis.

Mlle Vézina ne sait plus si elle doit aller suivre le cours. "Parce que je vois, maintenant, après cinq mois de travail à Hydro-Québec et plusieurs tentatives, que ce métier est une chasse gardée des hommes. Je peux suivre le cours, mais qu'est-ce que cela me donnera si je ne puis trouver de l'emploi dans ce métier?"

Expérience récente

Michèle Vézina, en prenant la moto qu'elle s'est payée cette année en travaillant comme secrétaire temporaire au bureau du matériel roulant, au nouveau siège social d'Hydro-Québec, est venue raconter en effet au SOLEIL l'expérience qu'elle a vécue dans ce milieu et qui lui a permis de constater qu'aucune femme ne peut encore pratiquer certains métiers dans cette société d'État.

Embauchée pour remplacer une secrétaire malade, Mlle Vézina a dû quitter son emploi temporaire à Hydro, le 29 août dernier. Elle y a travaillé pendant cinq mois.

"Si tu es une femme, il n'y a place pour toi dans aucun métier à Hydro. Ils te disent que tu peux faire application, mais tu réalises vite que l'on va tout faire pour te décourager."

"Quand tu dis, par exemple, que tu veux être monteuse de lignes, ils rient; ils te disent que tu es une petite drôle."

Michèle Vézina a tenté de profiter de toutes les occasions durant sa période à Hydro-Québec.

"J'ai d'abord fait application pour un poste de monteuse de lignes à Donnacona. Le poste a été comblé avant la fin de l'affichage. On choisit parmi les temporaires, qui sont nom-

breux, parce qu'à Hydro, le travailleur est habituellement embauché d'abord comme temporaire."

5 pieds et 2 pouces

"J'ai été déçue, car j'étais capable de faire le travail; j'ai mon permis de chauffeur classe 2, je sais monter dans les poteaux, je n'ai ni la

s'est déjà pratiquée à grimper dans les poteaux, en empruntant les éperons d'un collègue. Celui-ci a perdu son emploi par la suite, juste vers la fin de sa première année de permanence à Hydro. C'est défendu de prêter ainsi ses éperons. Pourtant, quand cela se fait pour un garçon, ça passe inaperçu, selon Michèle Vézina.

mis employé temporaire dans ce métier, il faut avoir les aptitudes, ce qu'une femme ne peut avoir, lui a-t-on fait savoir clairement.

Il reste donc à Michèle la possibilité d'aller à la seule autre école de monteuse de lignes au Québec, celle de Saint-Henri de Lévis, qui est sous la juridiction de la Commission scolaire Louis-Frédéric. Mais Michèle apprend dernièrement que, dans le cas de l'embauche d'un monteuse de lignes "de l'extérieur", Hydro exige que le candidat ait une grandeur minimale de 5 pieds et 8 pouces et un poids de 150 livres.

Une autre expérience que Michèle Vézina dit avoir tenté durant son passage au bureau du matériel roulant d'Hydro: elle a demandé d'aller travailler à l'entretien des véhicules, où elle aurait pu laver les camions et, éventuellement, accomplir d'autres tâches. On lui a répondu que, depuis quelques mois, il est exigé un diplôme de secondaire V en mécanique. On lui a parlé de l'existence d'un plan de carrière qui englobe la tâche de préposé à celle de mécanicien.

Lutte pour l'égalité

Il semble bien que Michèle Vézina ne nous a pas raconté tous ses déboires à Hydro-Québec par rancœur.

"Il faut que quelqu'un parle, que l'on dénonce le sort qui est encore réservé aux femmes dans ces métiers. Rares sont les personnes qui peuvent parler. Hydro-Québec se fait une publicité qui lui donne une belle image, mais elle ne dit pas tout."

Michèle, qui ne sait trop où aller présentement et qui va suivre des cours à temps partiel à l'université Laval, où elle pourrait, si elle s'y mettait à temps plein, obtenir son baccalauréat dans un an, veut donc déclencher une lutte pour l'égalité.

Elle se souvient de la lutte qu'ont menée certaines femmes il y a six ou sept ans, pour avoir la chance d'accéder aux postes de relevateurs de compteurs à Hydro-Québec. Aujourd'hui, constate-t-elle, ces postes sont occupés presque en majorité par des femmes. L'expérience a démontré que la femme accomplit ce travail aussi bien qu'un homme; elle ne se sauve pas plus que l'homme devant un chien, etc.

Il faut quelqu'un pour dénoncer la discrimination, dit Michèle Vézina, en expliquant que c'est un autre mythe qu'il faut briser aujourd'hui concernant l'accès à certains métiers.

Michèle a signalé avoir rencontré à Hydro beaucoup de collègues sympathiques. "Mais il n'y a guère de coopération à attendre là, car il y règne un climat de tension et de crainte invraisemblable."



Le Soleil, Gilles PEPIN

Michèle Vézina, 23 ans, qui tient absolument à devenir monteuse de lignes.

peur ni le vertige. On nous parle d'une exigence de 5 pieds et 4 pouces, mais je connais au moins un homme qui a été embauché comme monteuse de lignes et qui n'a que 5 pieds et 2 pouces, la même grandeur que moi."

Michèle désirait tellement devenir monteuse de lignes qu'elle

Si elle avait pu être admise comme candidate à un poste de monteuse de lignes, elle aurait pu fréquenter l'École des monteuses à Hydro. Elle constata que ses efforts étaient vains, puisque le choix se fait parmi les temporaires, qui sont déjà très nombreux, et que pour être ad-

Du nouveau

L'ASSIETTE DE FROMAGES DELISLE



Aujourd'hui, Delisle vous offre beaucoup de fromages, toutes sortes de fromages, tous très différents et délicieux: du Cheddar, du Colby, du Brick, du Gouda, du Havarti, du Bleu et du Mozzarella.

Delisle apporte à la fabrication de ses fromages tout le soin, l'attention et l'excellence qui ont fait sa renommée dans le comptoir des yogourts. Que ce soit pour déguster ou pour cuisiner, servez un fromage Delisle à votre prochain repas!

LES FROMAGES
Delisle
LE DÉBUT D'UNE TRADITION

Trudeau lance... (Suite de la première page)

qu'adopterait le gouvernement et au contenu qu'il incorporerait dans son éventuelle requête à la reine pour ratifier la constitution.

Encore hier, le chef conservateur, M. Joe Clark, au sortir de sa rencontre d'une trentaine de minutes avec M. Trudeau, a dit ne pas savoir ce que proposerait le premier ministre. "Le premier ministre m'a informé d'une liste d'alternatives qu'il discutera avec son Conseil des ministres demain (aujourd'hui). J'ai fait peu de commentaires sur ces questions", a ajouté M. Clark. Il a surtout été question de l'échéancier proposé par le gouvernement pour le débat aux Communes, a encore dit le chef de l'opposition.

Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a eu des commentaires identiques après sa rencontre d'une heure avec M. Trudeau. "J'ai posé quelques questions de clarification. Il ne s'agissait pas d'établir une entente et aucune entente n'a d'ailleurs été conclue", a-t-il dit.

Selon les informations qui circulent à Ottawa, la requête conjointe du Sénat et de la Chambre des communes, nécessaire pour que le Parlement de Londres se penche sur la question du rapatriement, toucherait aussi l'enchaînement des droits fondamentaux, notamment en matière linguistique, et des garanties de libre circulation de la main-d'œuvre, des biens et du capital d'une province à l'autre en plus, bien sûr, d'une formule d'amendement de la loi constitutionnelle.

La présentation formelle, aux Communes et au Sénat du projet de résolution sera faite dès la reprise de la session, lundi. Cependant, le gouvernement doit déposer son projet deux jours plus tôt, donc demain.

Pour éviter de venir en conflit avec la présentation d'un match de baseball, demain soir, à la télévision d'Etat, entre les Expos de Montréal et les Phillies de Philadelphie, la conférence de presse télévisée aurait été avancée à aujourd'hui.

Londres

Quant au voyage des ministres Roberts et MacGuigan à Londres, il viserait d'abord à informer le gouvernement britannique de la situation. Le ministre de l'Environnement, John Roberts, a été étroitement lié aux discussions constitutionnelles de l'été et de l'automne.

Plus tôt cette année, M. Trudeau a discuté du rapatriement avec la première ministre Thatcher dont il a obtenu l'assurance d'une entière collaboration, souligne-t-on au sein du Parti libéral, à Ottawa.

"Nous n'avons rien que des indications encourageantes de Mme Thatcher", a répété un informateur, hier soir, faisant peu de cas des démarches entreprises par les Amérindiens et le délégué du Québec à Londres auprès de parlementaires britanniques.

Québec prêt... (Suite de la première page)

Claude Morin, peu après l'annonce par M. Trudeau de son intention de s'adresser ce soir à la nation canadienne sur les ondes de la société Radio-Canada.

"Je m'attends à un véritable coup de force d'Ottawa", a indiqué M. Morin au cours de l'entrevue. (...) "Nous ne serons pas pris par surprise, je vous le jure, a-t-il laissé entendre. On a pensé à peu près à tout..."

Les lignes téléphoniques ne débourraient pas à la demeure du ministre en fin de soirée, hier. Plusieurs de ses collègues du cabinet ou des proches collaborateurs, surpris du geste précipité du premier ministre fédéral, voulaient consulter le spécialiste du gouvernement du Québec dans les questions constitutionnelles.

"Je ne sais plus ce que Trudeau a en tête, avouait paradoxalement M. Morin, à un certain moment. Je trouve précipitée sa façon d'agir. On n'entend pas parler de rien pendant dix jours. Ou c'est de la pure improvisation, ou on veut prendre tout le monde par surprise", supputait le ministre, perplexe.

Tout est prêt

"Toute notre logistique est en place", indiquait-on dès hier midi au ministère des Affaires intergouvernementales, où le vocabulaire des états-majors est souvent emprunté. M. Claude Morin participera en fin de semaine, comme tous ses collègues du Conseil des ministres, au conseil national élargi du Parti québécois à Montréal, à la demande du premier ministre, M. René Lévesque, et le cabinet pourra se concentrer sur-le-champ pour préparer la riposte, aussitôt après la présentation d'un cahier de résolutions sur le rapatriement de la constitution par M. Trudeau.

Le délégué général du Québec à Londres, M. Gilles Loiselle, s'est pour sa part affaîré à rencontrer le plus grand nombre possible de parlementaires sympathiques aux affaires du Québec et à tapisser les entrées des salons pour M. René Lévesque et M. Claude Morin, s'il devenait nécessaire d'avoir recours aux hommes politiques britanniques pour contrer M. Trudeau.

Par ailleurs, au contentieux du ministère, une équipe de constitutionnalistes aguerris, dont les pivots sont Me Jules Brière et Me Jean-K. Samson, ont tenté de prévoir sur papier tous les scénarios de la démarche fédérale pour entreprendre une lutte juridique qui s'avérerait très longue. Dans l'entourage de M. Morin, on affirme cependant ne pas posséder d'informations privilégiées sur le contenu des résolutions que déposera M. Trudeau. On s'attend toutefois à retrouver, comme le laissent prévoir les déclarations antérieures de M. Trudeau, l'imposition d'une union économique plus encadrée, une charte des droits et une formule d'amendements à la constitution, les trois préoccupations premières du chef du gouvernement national.

Une opposition concertée

Un porte-parole du ministère des Affaires intergouvernementales expliquait, hier, que si une réaction rapide était importante, elle devait être accompagnée de la concertation interprovinciale qui a caractérisé les récents travaux constitutionnels.

Le Québec compte sur la Colombie-Britannique, Terre-Neuve, le Manitoba et l'Alberta comme alliés assurés pour s'opposer devant M. Trudeau et peut-être l'île-du-Prince-Édouard, "dont le premier ministre, M. Angus MacLean n'aime pas la chicane", risque-t-on.

"Nous voilà au moins cinq. A partir de là, on est en affaires!" ajoutait en termes imagés ce proche collaborateur du ministre Morin.

Toujours selon les mêmes sources, les démarches se poursuivent pour la convocation dans de brefs délais d'une nouvelle conférence constitutionnelle des ministres des Affaires intergouvernementales de chacune des provinces mais une date n'a pas encore été arrêtée. L'initiative d'une telle réunion doit venir de M. Sterling Lyons, du Manitoba, rappelle-t-on prudemment à Québec, puisque celui-ci est le pré-

sident de la conférence des premiers ministres provinciaux pour 1980.

Effectifs

Les événements se précipiteront au cours des prochains jours dans les relations fédérales-provinciales, est-on persuadé, et plusieurs hauts fonctionnaires irremplaçables dans leur champ de qualification sont mis en disponibilité pour répondre aux "commandes" du ministre, a affirmé un informateur. La nature des gestes que posera le gouvernement fédéral est l'un des deux facteurs déterminants dans la décision du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, de déclencher ou non des élections générales cet automne et il faut être en mesure de soupeser rapidement les décisions de M. Trudeau, maintient-on. On ne cache pas au sein de la direction de ce ministère qu'une mobilisation contre une action unilatérale d'Ottawa devrait entraîner obligatoirement le report au printemps des élections générales.

"Chose sûre, le Québec n'est pas seul, insistait M. Morin hier soir, et nous nous parlerons après que M. Trudeau aura fait connaître ses intentions. Personne ne veut un rapatriement unilatéral mais la signification des termes peut varier selon les intervenants. Je me propose de revoir tout ça avec les autres provinces dès vendredi", promettait le ministre des Affaires intergouvernementales.

Drogue: Péruviens sous arrêt

MONTREAL (PC) — Quatre Péruviens ont été accusés de possession de drogue à la suite d'une saisie effectuée en fin de semaine de 3,5 kilos de cocaïne évaluée à \$2 millions.

Les autorités des douanes canadiennes ont mis en état d'arrestation Lucila Blanca, 35 ans, et Elena Cubas, 50 ans, à leur arrivée à l'aéroport international de Mirabel vendredi sur un vol d'Air France, en provenance du Pérou via Paris.

Consuelo Risco, 27 ans, a de son côté été arrêtée dans un hôtel de la basse ville de Montréal samedi, tandis que la GRC appréhendait Romulo Boggio dimanche. Les quatre ont comparu lundi sur des accusations de conspiration, possession de drogue à des fins de trafic et importation.

La Quotidienne

Tirage de mercredi

8-1-0

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

le mot du jour

A louer

M. Mathieu L'Ecuyer se demande si l'on ne fait pas une faute en parlant de "baux de location". Il a raison parce que c'est un pléonasme. Si l'on veut employer le mot "location", il faut dire: contrat de location.

Pierre BELLEAU

Denise Leblanc réplique à Bourgault Ryan au pouvoir, un état de crise menace le Québec

par J.-Jacques SAMSON

L'accession au pouvoir du Parti libéral du Québec dirigé par M. Claude Ryan pourrait provoquer un état de crise sans précédent.

C'est ce que soutient aujourd'hui dans une lettre ouverte adressée au leader indépendantiste, M. Pierre Bourgault, la députée des Îles-de-la-Madeleine, Mme Denise Leblanc. M. Bourgault a déjà émis publiquement l'opinion qu'il serait souhaitable que le Parti québécois subisse la défaite aux prochaines élections générales et que M. René Lévesque quitte ce parti qu'il a fondé, pour hâter l'accession du Québec à l'indépendance.

Tout naïfs que nous sommes, nous comprenons mal comment l'abdication du Parti québécois, l'abandon volontaire du pouvoir, pourrait en quelque sorte accélérer notre marche vers l'indépendance", rétorque Mme Leblanc, à la veille de l'ouverture du Conseil national élargi du Parti québécois qui doit revoir

le chapitre de son programme portant sur l'accession à la souveraineté. Depuis 1974, ce chapitre prévoit une stratégie étapiste, axée sur un référendum.

"Il y a l'hypothèse, répond Mme Leblanc à sa propre question, qui veut que l'accession au pouvoir du parti de M. Ryan provoque au Québec un état de crise sans précédent. Point n'est besoin d'être futurologue du Hudson Institute pour constater que les mesures draconiennes d'austérité que propose M. Ryan, sa détermination souvent exprimée de retourner au statu quo ante dans le domaine des droits linguistiques et enfin son esprit rétrograde quant à l'évolution du secteur social sont de nature à créer un climat social propice à ceux qui, désespérés, songeraient à une solution violente.

Mme Leblanc prévient enfin M. Pierre Bourgault que plusieurs de ses compagnons de route indépendantistes purs lui fausseront

compagnie s'il maintient le même cap. "Nous allons poursuivre notre objectif, précise-t-elle, à savoir qu'il faut soutenir que la thèse de l'indépendance demeure indispensable pour le mieux-être collectif, mais nous n'accepterons pas de suivre l'exemple de Mussolini en "convainquant" le peuple récalcitrant par une dose d'huile de castor."

Elle se défend en même temps d'être guidée par des préoccupations vulgairesment électoralistes. "Nous refusons d'aller faire notre petit tour au purgatoire dans le seul but de provoquer un enfer ryaniste sur le sol québécois", rétorque la députée qui jusqu'à tout récemment était conseiller à l'exécutif national du Parti québécois.

voir la lettre de Mme Leblanc à la page A-7

La paroisse... (Suite de la première page)

après les messes de la fin de semaine du 25 et 26 octobre. Si la décision de mettre fin aux activités de la paroisse est prise, les citoyens seront orientés vers les paroisses avoisinantes: Notre-Dame-de-Recoissance, à Vanier et Saint-François-Xavier, à Duberger.

Toutefois, si la réaction des paroissiens est très vive contre la fermeture de leur paroisse, peut-être les autorités opteront-elles pour le maintien de Saint-Eugène. De toute façon, il sera sûrement question à ce moment-là des déboursés qu'il faudra faire pour garder l'église en bon état.

LE BLOUSON VELOURS



du matin au soir,

le blouson col montant en fin velours de coton, manches raglan, souligné de coutures, taille élastique taupe, noir, gris acier 6 à 14 \$80.

son pantalon coordonné, légères fronces à la taille, poches biaisées taupe, noir, gris acier, violette des bois, canard 6 à 16 \$55.

la maison
simons

Deux magasins, place de l'Hotel de Ville, place Ste-Foy, ouvert tous les jours, vendredi jusqu'à 21 heures.

la robe COL CLAUDINE



en pure soie,

la robe signée Cacharel, imprimée de pastilles sur fond pied-de-poule, plis piqués à la taille accentuant le mouvement, col claudine contrastant se terminant par une boucle, idéale pour les dîners, le théâtre... exclusif à Simons gris/blanc 40, 42 \$380.

la maison
simons

Deux magasins, place de l'Hotel de Ville, place Ste-Foy, ouvert tous les jours, vendredi jusqu'à 21 heures.



Les policiers de la ville de Québec sont intervenus contre les grévistes, hier, à l'ancien édifice des Postes à côté de la gare du palais, afin de libérer la voie à une équipe de la voirie municipale appelée sur les lieux pour enlever les blocs de ciment qui interdisaient l'entrée à cet édifice où étaient émis les chèques de prestations sociales du gouvernement fédéral.

Des syndicats menacent d'appuyer les commis

(D'après PC, UPC, LE SOLEIL) — L'Alliance de la fonction publique a lancé un ultimatum au gouvernement fédéral: le Conseil du trésor a jusqu'à dimanche soir, à minuit, pour faire de meilleures offres à ses 47,000 commis en grève. A défaut de quoi, le gouvernement devra faire face à des arrêts de travail déclenchés par d'autres syndicats dans tout le pays.

La menace a été lancée hier soir par le président de l'Alliance, M. Andy Stewart, à l'occasion d'un ralliement de quelque 3,000 grévistes dans la région de la capitale nationale. «Si des progrès sérieux et significatifs ne sont pas survenus avant dimanche, a spécifié le leader syndical, «la grève des commis va prendre de l'ampleur dans tout le pays».

Des pourparlers en ce sens sont d'ailleurs en cours avec le Congrès

du travail du Canada (CTC) qui regroupe 2.3 millions de membres.

Au Québec, selon les indications fournies au SOLEIL par le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, le dossier est entre les mains du bureau de direction de la centrale. Une déclaration doit être faite à ce sujet aujourd'hui.

La vice-présidente du syndicat canadien, Aileen Manion, a indiqué au cours de la même assemblée que tous les travailleurs du pays, y compris les postiers, seraient appelés à respecter les piquets de grève des commis et à manifester leur appui de diverses façons.

Le respect des lignes de piquetage par la totalité des 280,000 membres de l'Alliance de la fonction publique et, pis encore, des 2.3 millions de travailleurs sous l'étendard du Congrès du travail du Canada paralyserait complètement l'activité canadienne.

L'Alliance de la fonction publique a des ramifications dans maints secteurs économiques d'importance: l'activité portuaire, le service aérien, le trafic douanier et le service postal.

En Colombie-Britannique, comme LE SOLEIL le faisait savoir, hier, le président de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique a signalé que les syndicats de toute la province allaient respecter les piquets de grève établis par les fonctionnaires.

Bien qu'à certains endroits au pays, quelques commis fédéraux ont manifesté leur opposition à la grève déclenchée lundi, le mouvement de protestation aux offres de l'Etat prend de l'ampleur de plus en plus.

A Québec, le service postal est toujours paralysé. Le directeur des postes pour la région, M. Guy Allard, se dit encore impuissant de faire reprendre le service. C'est le seul bureau de poste au Canada où l'interruption du courrier est concrétisée. Environ 450 facteurs ont été mis à pied aujourd'hui, suivant ainsi la mise en disponibilité de 300 postiers hier. Porte-parole de l'Union des facteurs, M. Jean-Claude Minier a déploré le manque de responsabilité de la part du ministère. «Nous appuyons les commis, a dit M. Minier. Nous allons respecter leur ligne de piquetage. Nous croyons ce-

pendant que le ministère pourrait faire le tri de son courrier ailleurs qu'au bureau de poste principal et permettre ainsi la livraison des lettres par les facteurs.»

Point d'origine du mouvement d'opposition aux offres de l'Etat, la ville de Québec a été hier la scène d'un léger affrontement entre des policiers et des syndiqués alors que les forces policières ont permis l'ouverture d'un piquet de grève au ministère de la Santé et du Bien-être social. Aucune arrestation n'a cependant été effectuée.

Pour une deuxième journée consécutive, les bureaux de l'assurance-chômage ont été fermés au public, hier, en dépit d'une désignation de service essentiel.

Dans les autres provinces canadiennes, le conflit accapare de plus en plus l'attention en raison des diverses manifestations qui se déroulent et de l'appui que des syndicats d'autres secteurs apportent aux travailleurs.

voir détails à la page A-3

60% pour passer les examens au secondaire

par Damien GAGNON

C'est 60 et non 50 pour 100 que les élèves du secondaire devraient obtenir comme note obligatoire de passage aux examens du ministère de l'Éducation.

C'est la recommandation que vient de faire le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) dans son avis portant sur le projet de régime pédagogique de niveau secondaire.

Dans le document rendu public, hier, au cours d'une conférence de presse, le CSE dit déplorer que la note de passage pour les cours sanc-

tionnés par un examen du ministère de l'Éducation soit fixée à 50 pour 100 tout en reconnaissant la valeur symbolique d'une telle note.

Selon le président du CSE, M. Claude Benjamin, ce pourcentage projette l'image de la médiocrité en laissant croire à la possibilité de ne devoir réussir que la moitié des choses. On ne peut, dit-il, être à moitié connaissant et à moitié ignorant.

Il estime donc, que dans le but de promouvoir l'effort plutôt que la médiocrité, la note de passage devrait être portée à 60 pour 100.

C'est en français, en ma-

thématiques et en anglais que les étudiants éprouveraient le plus de difficultés. Selon des informations, la note de passage, dans ces matières, se situerait entre 50 et 60 pour 100 pour au moins le tiers des étudiants.

Evidemment, si la note de passage était portée à 60 pour 100, cela ne signifie pas que tous les étudiants échoueraient puisque le système de pondération ou de normalisation des notes jouerait toujours.

voir autres informations aux pages A-12, A-13

Trudeau lance son projet de constitution

OTTAWA (d'après PC et UPC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau dévoilera ce soir, à l'occasion d'une conférence de presse télévisée, au réseau d'Etat, ses propositions au sujet du rapatriement et de la réforme constitutionnelle et, dès la fin de semaine, deux ministres, John Roberts et Mark MacGuigan, s'envoleront pour Londres afin d'informer la première ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, des intentions du gouvernement canadien.

Les informations au sujet du voyage des deux ministres ont été transmises par des sources proches du bureau de M. Trudeau, tandis que l'annonce de la conférence de presse télévisée de ce soir a été faite officiellement, hier après-midi, après que le premier ministre se soit entretenu avec les chefs des partis d'opposition aux Communes, MM. Joe Clark et Ed Broadbent.

Déjà, cet après-midi, les journalistes et les députés de l'opposition sont informés du document de 32 pages que M. Trudeau rendra public ce

soir, document qui contiendra le «Projet de résolution à Sa Majesté la reine concernant la constitution du Canada».

Secret

Depuis l'échec de la conférence constitutionnelle, le 13 septembre, le secret a été bien gardé dans la capitale fédérale quant à la stratégie

(Suite à la page A2, 1re col.)

Québec prêt

par J.-Jacques SAMSON

Le gouvernement du Québec réagira rapidement à tout geste du premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, en vue d'un rapatriement unilatéral de la constitution.

C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL au début de la nuit dernière le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M.

(Suite à la page A2, 1re col.)

L'EST DU QUÉBEC

De Bané prié d'intervenir à Ste-Thérèse-de-Gaspé page A-4

La paroisse Saint-Eugène est appelée à disparaître

par Jean MARTEL

Une autre paroisse fermerait ses portes dans le diocèse de Québec. Après Notre-Dame-de-la-Paix, dans le quartier Saint-Roch, ce serait au tour de Saint-Eugène, à Ville de Vanier, à cesser ses activités pastorales.

Depuis quelques mois, le cas est à l'étude, et des rencontres ont lieu entre les responsables de la paroisse et les autorités diocésaines. Au presbytère, on fait part que la décision sera dévoilée aux fidèles la fin de semaine du 25 et 26 octobre.

La paroisse Saint-Eugène existe depuis 25 ans. Elle est une subdivision de l'ancien Québec-Ouest.

Dans ses débuts, les paroissiens assistaient à la messe à l'école Notre-Dame-du-Canada. Puis, on construisit l'église actuelle, située avenue Ducharme, il y a 17 ans.

On ne sait pas encore quel sort attend l'église dans le cas d'une fermeture de la paroisse: serait-elle vendue? Serait-elle détruite?

Situation difficile

La paroisse Saint-Eugène de Ville de Vanier fait face à plusieurs problèmes: des problèmes d'ordre financier, religieux et d'urbanisation. C'est cet ensemble de difficultés qui

inciteraient les responsables paroissiaux et diocésains à proposer la fermeture de la paroisse.

D'abord, on parle de grosses réparations à faire, particulièrement au toit et au solage de l'église.

Ensuite, on fait face à une pratique religieuse très basse, plus basse, semble-t-il, que dans d'autres secteurs de la région de Québec.

Enfin, il y a un problème d'urbanisation qui a des répercussions sur la vie paroissiale elle-même.

En effet, la paroisse est traversée par le boulevard Pierre-Bertrand, ce qui la coupe en deux. Au plan scolaire, elle touche à deux commissions scolaires: la Commission des écoles catholiques de Québec et la Commission scolaire Montcalm. Au plan municipal, une partie de son territoire est à Vanier et l'autre à Québec. Puis, un centre industriel s'est développé en son sein, alors qu'on croyait au début, que ce secteur serait réservé à des résidences familiales.

Actuellement, la paroisse Saint-Eugène a à son service deux prêtres: l'abbé Jean Guy Giguère, curé et l'abbé Gilles Lemay, vicaire.

Les séances d'information destinées aux paroissiens auront lieu

(Suite à la page A2, 5e col.)



L'église de la paroisse Saint-Eugène exige des réparations importantes.

L'Alberta songe à un référendum

page B-1

Expos et Phillies vainqueurs

page C-1

\$8 millions pour Ali ce soir

pages C-2, C-4

la météo de Jacques Bureau pour le week-end

Les conditions atmosphériques de la prochaine fin de semaine semblent favoriser un temps beaucoup plus clément que ce qui a prévalu au cours de cette semaine. Il y aurait temps nuageux avec faible possibilité d'averses tôt samedi, suivi d'un dégagement partiel au cours de la journée dans l'ouest du Québec

et plus tard vers l'est. Les vents de l'ouest diminueront d'intensité au cours de la journée. Les températures seront cependant plus basses, bien sous la normale, particulièrement dans l'ouest du Québec. Dimanche, l'ensemble de nos régions devrait connaître du beau temps. Froid pour la saison avec des températures de

quelque cinq degrés sous la normale particulièrement dans l'ouest du Québec. On peut donc envisager les prochains jours avec optimisme en ce qui a trait aux conditions atmosphériques pour nos régions.

détails pour demain à la page D-8

sommaire

Annonces classées	D-8 à D-20
Arts et spectacles	B-2 à B-4
Bandes dessinées	C-8
Bridge	D-15
Carrières et professions	D-4
Décès	D-21
Economie-finances	B-5 à B-9
Feuilleton	D-18
Horoscope	D-19
Information régionale	A-4, A-5
Mot mystère	D-9
Mots croisés	D-16
Où aller à Québec	B-3
Page documentaire	A-7
Patron	D-17
Pierre Champagne	A-14
Sport	C-1 à C-9
Télévision	D-21, B-4